UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER N° 102

FACULTÉ DE MÉDECINE

253 ACCIDENTS OCULAIRES

DU TRAVAIL MÉTALLURGIQUE

AVEC

Considérations Statistiques, Étiologiques et Prophylactiques

THESE

Présentée et publiquement soutenue à la Faculté de Médecine de Montpellier

Le 24 Juillet 1911

PAR

Henri L. AYME

Né le 25 Mars 1888 à Carpentras (Vaucluse)

Pour obtenir le Grade de Docteur en Médecine

Examinateurs de la Thèse { TRUC, *Professeur*, président. RAUZIER, *Professeur*. LAGRIFFOUL, *Agrégé*. FLEIG, chargé des fonctions d'agrégé. } Assesseurs.

MONTPELLIER
IMPRIMERIE GENERALE DU MIDI

1911

UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER N° 102

FACULTÉ DE MÉDECINE

253 ACCIDENTS OCULAIRES

DU TRAVAIL MÉTALLURGIQUE

AVEC

Considérations Statistiques, Étiologiques et Prophylactiques

THESE

Présentée et publiquement soutenue à la Faculté de Médecine de Montpellier

Le 24 Juillet 1911

ACAD. LUGD. BAT. BIBL.

PAR

Henri L. AYME

Né le 25 Mars 1888 à Carpentras (Vaucluse)

Pour obtenir le Grade de Docteur en Médecine

Examinateurs de la Thèse { TRUC, *Professeur*, président. RAUZIER, *Professeur*. LAGRIFFOUL, *Agrégé*. FLEIG, chargé des fonctions d'agrégé. } Assesseurs.

MONTPELLIER
IMPRIMERIE GENERALE DU MIDI

1911

PERSONNEL DE LA FACULTÉ

MM. MAIRET (✻)..... DOYEN
SARDA..... ASSESSEUR
IZARD..... SECRÉTAIRE

PROFESSEURS

Clinique médicale.....	MM. GRASSET (✻). Chargé de l'enseignement de pathol. et thérap. génér.
Clinique chirurgicale.....	TEDENAT (✻).
Thérapeutique et matière médicale.....	HAMELIN (✻).
Clinique médicale.....	CARRIEU.
Clinique des maladies mentales et nerveuses.....	MAIRET (✻).
Physique médicale.....	IMBERT.
Botanique et Histoire naturelle médicale.....	GRANEL.
Clinique chirurgicale.....	FORGUE (✻).
Clinique ophtalmologique.....	TRUC (✻).
Chimie médicale.....	VILLE.
Physiologie.....	HEDON.
Histologie.....	VIALLETON.
Pathologie interne.....	DUCAMP.
Anatomie.....	GILIS (✻).
Clinique chirurgicale infantile et orthopédique.....	ESTOR.
Microbiologie.....	RODET.
Médecine légale et Toxicologie.....	SARDA.
Clinique des maladies des enfants.....	BAUMEL.
Anatomie pathologique.....	BOSC.
Hygiène.....	BERTIN-SANS fils.
Pathologie et thérapeutique générales.....	RAUZIER. Chargé de l'enseignement de la clinique médicale.
Clinique obstétricale.....	VALLOIS.

Professeurs adjoints : M. DE ROUVILLE, PUECH, MOURET
Doyen honoraire : M. VIALLETON.
Professeurs honoraires : M. E. BERTIN-SANS (✻), GRYNFELTT
Secrétaire honoraire : M. H. GOT

CHARGÉS DE COURS COMPLÉMENTAIRES

Clinique ann. des mal. syphil. et cutanées....	MM. VEDEL agrégé.
Clinique annexe des maladies des vieillards....	VIRES, agrégé libre.
Pathologie externe.....	LAPEYRE, agrégé libre.
Clinique gynécologique.....	DE ROUVILLE, prof. adj.
Accouchements.....	PUECH, prof. adj.
Clinique des maladies des voies urinaires.....	JEANBRAU, agrégé libre.
Clinique d'oto-rhino-laryngologie.....	MOURET, prof. adj.
Médecine opératoire.....	SOUBEYRAN, agrégé.

AGRÉGÉS EN EXERCICE

MM. GALAVIELLE.	MM. LEENHARDT.	MM. DELMAS PAUL.
VEDEL.	GAUSSEL.	MASSABUAU.
SOUBEYRAN.	RICHE.	EUZIÈRE.
GRYNFELTT ED.	CABANNES	LECERCLE
LAGRIFFOUL.	DERRIEN.	FLEIG, chargé des fonct.

EXAMINATEURS DE LA THÈSE :

MM. TRUC, *Professeur, Président.* MM. LAGRIFFOUL, *Agrégé.*
ROZIER, *Professeur.* FLEIG, *chargé des fonct. d'agrégé.*

La Faculté de Médecine de Montpellier déclare que les opinions émises dans les Dissertations qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leur uteur ; qu'elle n'entend leur donner ni approbation ni improbation.

A MON PÈRE ET A MA MÈRE

C'est pour moi un devoir bien doux de leur exprimer, aux termes de mes études, la gratitude que j'éprouve à leur égard pour tout ce qu'ils ont fait pour moi.

A MON GRAND ONCLE

A MA SŒUR

A MON FRÈRE

A MON BEAU-FRÈRE

A TOUS MES PARENTS

HENRI-L. AYME.

AUX CAMARADES DU RESTAURANT COOPÉRATIF

En raison de la fraternelle amitié qui nous unit pendant quelques années comme dans une seconde et plus large famille.

A TOUS MES AMIS

HENRI-L. AYME.

A Monsieur le Professeur TRUC

A Monsieur le Professeur RAUZIER

A Monsieur le Professeur LAGRIFFOUL

A Monsieur le Docteur FLEIG

CHARGÉ DES FONCTIONS D'AGRÉGÉ

HENRI-L. AYME.

253 ACCIDENTS OCULAIRES

DU TRAVAIL MÉTALLURGIQUE

AVEC

Considérations Statistiques, Étiologiques et Prophylactiques

PRÉFACE

Les statistiques d'accidents oculaires du travail métallurgique sont extrêmement rares en France. Malgré les nombreuses recherches bibliographiques auxquelles nous nous sommes livré, il nous a été impossible de découvrir une statistique de quelque importance se rapportant spécialement aux accidents oculaires dans l'industrie métallurgique.

Il ne manque pas, d'ailleurs, de statistiques d'accidents oculaires, la littérature en est encombrée. Mais ces statistiques relatent les accidents sans souci d'une classification professionnelle. Il est vrai, que l'esprit qui a présidé à leur élaboration, ne rendait pas cette classification indispensable.

Ces statistiques ont été dressées, en effet, dans un but médico-légal ou au point de vue du calcul des indemnités à accorder aux accidentés ; or, peu importe, si l'on se place à ces divers points de vue, que l'accident soit dû à un éclat métallique, à des poussières ou à des substances chimiques.

Il n'en est pas de même si l'on veut avoir des renseignements précis sur la statistique, l'étiologie et surtout la prophylaxie des accidents oculaires du travail.

On ne saurait tirer par exemple aucune conclusion prophylactique de certaines statistiques d'accidents oculaires que nous avons eu sous les yeux et où sont groupés pêle-mêle les accidents dus aux causes les plus disparates et survenus dans les corps de métiers les plus divers.

Nous nous proposons, dans notre travail, d'étudier un certain nombre d'accidents oculaires du travail métallurgique survenus dans les ateliers de réparation et de construction de machines de la Compagnie P.-L.-M. à Arles-sur-Rhône.

Nous verrons d'abord les renseignements statistiques que l'on peut tirer de cette série d'accidents et nous les comparerons à ceux que nous donent les statistiques d'accidents oculaires dont nous avons parlé, c'est-à-dire dressées sans souci de classification professionnelle.

Dans un second chapitre, nous examinerons les causes les plus fréquentes des accidents métallurgiques, ainsi que leur mécanisme habituel.

Dans une troisième nous indiquerons succinctement quelques notions générales sur le traitement immédiat de ces accidents.

Enfin, dans un dernier chapitre, nous inspirant des renseignements fournis par l'étude statistique et étiologique, nous tâcherons de fixer, au point de vue prophylactique, les mesures à prendre pour diminuer le nombre et la gravité des accidents oculaires du travail métallurgique. Toutefois, avant d'entreprendre cette étude nous avons un devoir à remplir : nous devons remercier les Maîtres qui, dans le courant de nos études nous ont aidé de leurs lumières et de leurs encouragements.

Nous remercions d'abord M. le Professeur Truc, notre maître en ophtalmologie. Nous sommes heureux de lui exprimer toute notre gratitude pour l'intérêt qu'il nous a témoigné, pour ses encouragements et ses conseils et pour l'honneur qu'il nous a fait en nous confiant ce travail et en acceptant la présidence de notre thèse.

Nos remerciements iront ensuite à M. le Professeur Rau-

zier. C'est lui qui nous a initié à la pratique, souvent fort difficile, de la clinique médicale. C'est sa méthode d'examen clinique, si logique et si simple, qui nous guidera dans l'exercice de notre profession. Nous n'oublierons jamais tout ce que nous devons à ce Maître.

Que M. le Professeur agrégé Lagriffoul veuille bien accepter l'expression de notre gratitude pour nous avoir aidé particulièrement dans l'étude de la microbiologie. Enfin, il nous est agréable de remercier ici M. le Docteur Fleig, chargé des fonctions d'agrégé, pour l'intérêt qu'il nous a toujours témoigné et l'amabilité dont il a fait preuve à notre égard.

STATISTIQUE

DES

253 ACCIDENTS OCULAIRES DU TRAVAIL

SURVENUS

Dans les Ateliers de la Cie P.-L.-M., à Arles-sur-Rhône

Du 19 Octobre 1892 au 19 Octobre 1909

TABLEAUX

	NOMS DES BLESSÉS	PROFESSIONS	SECTIONS D'ATELIER	NATURE de LA BLESSURE	CIRCONSTANCES DANS LESQUELLES L'ACCIDENT S'EST PRODUIT	DATE et heure de L'ACCIDENT	DURÉE de l'interruption	OBSERVATIONS
	Période du 19 Octobre 1892 au 19 Octobre 1893							
1	BERTHIER ..... François.	Forgeron	Forges	* Brûlure de l'angle intérieur de l'œil gauche.	En forgeant sur l'enclume une pièce de locomotive, a été atteint à l'œil gauche par une crasse incandescente.	8 nov. 1892 2 h. ½ s.	4 j.	
2	COUTIÉ ..... Marius.	Tubiste	Chaudronnerie	* Plaie de la cornée transparente de l'œil droit avec hernie de l'iris.	En coupant, à la tranche, des têtes de rivets, a été atteint à l'œil droit par une tête de rivet.	5 janvier 1893 11 h. m.	268 j. 4 h.	
3	CHAZALON ..... Philippe.	Tourneur	Tours	* Ophthalmie traumatique, par corps étranger de la cornée (œil droit).	En tournant une pièce de locomotive, a été atteint par un éclat de fer détaché par l'outil.	28 janv. 1893 5 h. s.	2 j.	
4	SALIN ..... Auguste.	Ajusteur	Ajustage	Plaie de la cornée droite.	A été atteint à l'œil droit par un éclat de tôle que découpait un de ses collègues.	27 mars 1893 2 h. ½ s.	4 j.	
5	SERRE ..... Jacques.	Monteur	Chaudronnerie de fer	* Corps étranger de l'œil gauche. Plaies de la cornée et de l'iris.	En coupant, à la tranche, des têtes de rivets, a été atteint à l'œil gauche par un corps tranchant détaché de la tête du rivet.	15 juillet 1893 10h ½ m.	89 j.	A perdu l'œil gauche. A été maintenu en service.
	Période du 19 Octobre 1893 au 19 Octobre 1894							
6	HERMITTE ..... Gaspard.	Pilonnier	Forges	Plaie contuse de l'œil droit.	A reçu dans l'œil droit une rognure de fer lancée par un agent inconnu.	22 nov. 1893 10h ½ m.	12 j.	
7	JAVANELLE .... Robert.	Apprenti	Atelier apprentis	* Plaie de la conjonctive bullaire.	En burinant une lame d'acier, a été atteint à l'œil gauche par un éclat de métal.	11 avril 1894 4 h. ½ s.	6 j.	

8	RIPERT ..... François.	Forgeron	Forges	* Brûlure au 2e degré des paupières de l'œil droit.	En soudant une mise, a été atteint à l'œil droit par une crasse incandescente.	10 mai 1894 10h 50 m.	3 j.	
9	HAOUY ..... Auguste.	Monteur	Montage	* Kérato-conjonctivité traumatique.	A été atteint à l'œil gauche par des limailles qu'il produisait, projetées par un coup de vent.	6 juin 1894 4 h. s	2 j.	
10	VINCENT ..... Auguste.	Forgeron	Forges	* Brûlure de la conjonctive gauche.	En forgeant sur l'enclume une pièce de locomotive, a été atteint à l'œil gauche par une crasse incandescente.	4 juin 1894 10 h. m.	11 j.	
11	DURAND ..... Jean.	—	—	* Brûlure de la cornée droite.	En coupant, à la tranche, une pièce de locomotive, a été atteint à l'œil droit par une crasse incandescente.	23 juin 1894 8 h. m.	2 j.	

Période du 19 Octobre 1894 au 19 Octobre 1895

12	BERNARD ..... Pierre.	Perceur	Roues	* Plaie de l'angle intérieur de l'œil droit (Dacryoscistite traumatique).	En refoulant un boulon à l'aide d'une broche, a été atteint à l'œil droit par une paille détachée de la tête de la broche.	22 août 1895 3 h. s.	2 j.	
13	SARRAZIN ..... Henri.	Monteur	Chaudronnerie de fer	* Conjonctivite traumatique.	En débouchant au bédane le trou d'un prisonnier, a été atteint à l'œil gauche par un éclat de fer détaché du prisonnier.	30 sept. 1895 4 h. s.	12 j. 7 h.	

Période du 19 Octobre 1895 au 19 Octobre 1896

14	FERRANT ..... Jules.	Perceur	Ressorts	* Plaie pénétrante de l'œil droit.	En frappant sur une broche assemblant des lames de ressort, a été atteint à l'œil droit par un éclat de métal détaché de la tête de la broche.	27 juin 1896 10h 45 m.	108 j. 9 h.	A perdu l'œil droit. A été maintenu en service.

Période du 19 Octobre 1896 au 19 Octobre 1897

15	COSTE ..... Adrien.	Monteur	Montage	* Corps étranger de la cornée gauche.	En démontant une pièce de locomotive à l'aide d'un marteau à main, a été atteint à l'œil gauche par un corps étranger détaché de la pièce.	4 mai 1897 10 h. m.	39 j. 2 h. ½	

	NOMS DES BLESSÉS	PROFESSIONS	SECTIONS D'ATELIER	NATURE de LA BLESSURE	CIRCONSTANCES DANS LESQUELLES L'ACCIDENT S'EST PRODUIT	DATE et heure de L'ACCIDENT	DURÉE de l'interruption	OBSERVATIONS
	Période du 19 Octobre 1897 au 19 Octobre 1898							
16	LAURON ..... Louis.	Forgeron	Forges	* Brûlure de la sclérotique gauche.	En forgeant sur l'enclume une pièce de locomotive, a été atteint à l'œil gauche par une crasse incandescente.	27 janv. 1898 5 h. s.	10 j.	
17	OREPE ..... Jean.	Riveur	Chaudronnerie de fer	* Corps étranger de l'œil gauche avec plaie pénétrante.	En chassant à l'aide d'une barre de fer rouge de 40 m/m des tirants longitudinaux, a été atteint à l'œil gauche par un éclat de métal détaché de la barre.	9 mars 1898 11h ½ m.	74 j. ½ h.	Acuité visuelle de l'œil gauche réduite entre 1/10 et 2/10. A été maintenu en service.
18	AUBERT ..... Claudius.	Manœuvre	Roues	Plaie contuse du canal lacrymal et de la paupière supérieure droite.	A été atteint à l'œil droit par un morceau de cale en bois qui s'est cassée par suite de la chute, sur cette cale, d'un centre de roue.	6 avril 1898 3 h. ½ s.	90 j. 2 h. ½	Perte de l'œil droit. A été maintenu en service.
	Période du 19 Octobre 1898 au 19 Octobre 1899							
19	AGARD ..... Etienne.	Manœuvre	Roues	* Contusion de la cornée de l'œil droit.	En cintrant, à l'aide d'un marteau à garnir un larmier de volet, a été atteint à l'œil droit par quelques parcelles d'oxyde détachées du larmier.	22 mars 1899 3 h. s.	3 j.	
20	ROUX ..... Raphaël.	Aide-chaudronnier	Chaudronnerie de fer	* Contusion de la cornée de l'œil gauche.	En frappant avec un marteau sur un tirant de forme de suspension de foyer, a été atteint à l'œil gauche par un corps étranger dont on n'a pu retrouver trace.	22 mars 1899 11 h. m.	8 j. 9 h.	
21	PFITZMANN . Albert.	Meuleur	Ajustage	* Contusion de la cornée gauche.	En meulant une pièce de locomotive, à la meule à émeri, a reçu un corps étranger dans l'œil gau-	15 juin 1899 1 h. 15 s.	2 j.	

22	CHASTELLAND. Augustin.	Monteur	Montage	* Contusion de l'œil gauche.	En découpant, au bédane, le trou d'un prisonnier, a été atteint à l'œil gauche par un éclat de métal détaché du prisonnier.	15 juin 1899 2 h s.	23 j
23	TEMPIER ..... Henri.	Frappeur	Forges	* Brûlure au 1er degré de la paupière supérieure de l'œil gauche.	En coupant, à la tranche, une pièce de locomotive, a été atteint à l'œil gauche par une crasse incandescente.	18 juillet 1899 11 h. m.	13 j.
24	NÉBON ..... Joseph.	Forgeron	—	* Brûlure au 1er degré des paupières de l'œil gauche.	En forgeant sur l'enclume une pièce de locomotive, a été atteint à l'œil gauche par une crasse incandescente.	4 août 1899 4 h. ½ s.	4 j.
25	BUGNI ..... Louis.	Riveur	Chaudronnerie de fer	* Contusion de la cornée gauche.	En débouchant, au burin, les trous d'entretoises du foyer, a été atteint à l'œil gauche par un fragment d'entretoise.	9 août 1899 10 h. m.	5 j.
26	GILLES. ..... Marius.	Mouleur	Montage	* Plaie contuse de la cornée gauche.	En coupant l'extrémité d'une goupille, à l'aide d'un burin, a été atteint à l'œil gauche par cette goupille.	9 sept. 1899 5 h. s.	6 j.
27	BUGNI. ..... Louis.	Riveur	Chaudronnerie de fer	* Corps étranger de la cornée droite.	En dérivant une calotte de dôme, a été atteint à l'œil droit par une parcelle d'oxyde détachée de cette calotte.	13 sept. 1899 4 h. s.	3 j.
27 *bis*	NIQUET ..... Jules.	Monteur	Montage	* Corps étranger des 2 cornées.	A été atteint aux deux yeux par des limailles qu'il produisait, projetées par un coup de vent.	15 sept. 1899 5 h. s.	8 j.

Période du 19 Octobre 1899 au 19 Octobre 1900

28	ROCHE ..... François.	Monteur	Montage	* Plaie contuse de la cornée gauche.	En débouchant, au bédane, les trous des vis fixant les tôles de garniture d'un tuyau d'échappement, a été atteint à l'œil gauche par un fragment de métal.	8 nov. 1899 6 h. ½ s.	6 j.
29	TOUSTEN. ..... Charles.	Chaudronnier	Chaudronnerie de fer	* Plaie de la cornée gauche.	En matant une tête de rivet, une bavure de celui-ci l'a atteint à l'œil gauche.	5 mars 1900 2 h. s.	2 j.

	NOMS DES BLESSÉS	PROFESSIONS	SECTIONS D'ATELIER	NATURE de LA BLESSURE	CIRCONSTANCES DANS LESQUELLES L'ACCIDENT S'EST PRODUIT	DATE et heure de L'ACCIDENT	DURÉE de l'interruption	OBSERVATIONS
30	BOUCALARY ... Honnorat.	Monteur	Chaudronnerie de fer	* Corps étranger de la cornée gauche.	En burinant une pièce de locomotive, a été atteint à l'œil gauche par un fragment de métal.	17 mai 1900 5 h. s.	5 j.	
31	EYMARD ..... François.	Apprenti	Atelier apprentis	* Plaie pénétrante de l'œil gauche avec déchirement de l'iris.	En burinant une pièce de locomotive, a été atteint à l'œil gauche par un fragment de métal.	5 juillet 1900 3 h. s.	62 j 2 h.	
32	GUIARD ..... Charles.	Frappeur	Forges	* Corps étranger de la cornée droite.	En confectionnant des rondelles à côte, type 1, au marteau-pilon, a été atteint à l'œil droit par une parcelle de crasse.	21 août 1900 9 h. m.	5 j.	
33	DESSALIEN ..... Edouard.	Monteur	Montage	* Contusion de l'œil gauche.	En burinant une broche, l'extrémité de celle-ci s'est détachée brusquement et l'a atteint à l'œil gauche.	22 sept. 1900 3 h. s.	4 j.	
34	BONNIAS ..... Laurent.	—	—	* —	En burinant la portée d'un coussinet en bronze, a été atteint à l'œil gauche par un morceau de bronze	26 sept. 1900 5 h. 45 s.	9 j.	
	Période du 19 Octobre 1900 au 19 Octobre 1901							
35	GILLES. ..... Marius.	Monteur	Montage	Contusion de la région orbitaire gauche.	En décollant une culotte de prise de vapeur à l'aide de deux coins en fer, un des coins tomba et l'atteignit à l'œil gauche.	5 nov. 1900 3 h. ½ s.	3 j.	
36	ANTOINE. ..... Guillaume.	Meuleur	Machines-outils	* Corps étranger de la cornée gauche.	En meulant, à la meule à émeri, une manille de tendeur, type 33, a reçu un corps étranger dans l'œil gauche.	14 nov. 1900 8 h. m.	2 j.	

37	CHIRIS ..... Louis.	Riveur	Chaudronnerie de fer	* Brûlure des paupières droites.	En rivant, à chaud, une pièce de locomotive, a été atteint à l'œil droit par une bavure qui s'est détachée de la tête du rivet.	27 nov. 1900 4 h. ½ s.	8 j.	
38	DATTY ..... Charles.	—	—	* —	En rivant, à chaud, un châssis de tender, a été atteint à l'œil droit par une bavure qui s'est détachée de la tête du rivet.	2 mars 1901 5 h. s.	2 j.	
39	MICHEL ..... Jacques.	—	—	* Contusion de l'œil droit.	En dérivant une pièce de locomotive, à l'aide d'une branche, a été atteint à l'œil droit par un fragment de rivet.	8 mars 1901 2 h. ½ s.	9 j.	
40	COQ ..... Eugène.	Raboteur	Machines-outils	Plaie contuse de la paupière supérieure droite.	A heurté de la tête une bielle que portait sur son épaule, un de ses collègues.	28 mars 1901 8 h. ½ m.	3 j.	
41	MANDIN ..... Jean.	Aide-chaudronnier	Chaudronnerie de fer	* Contusion de l'œil droit.	En découpant au burin la rivure de tubes à fumée, a été atteint à l'œil droit par une parcelle d'oxyde.	28 mars 1901 6 h. 20 s	4 j.	
42	GILLES. ..... Marius.	Monteur	Montage	* Contusion des paupières gauches.	En frappant sur un écrou afin de le sortir d'un prisonnier, le prisonnier se rompit et par ricochet l'a atteint à l'œil gauche.	9 mai 1901 3 h. s,	2 j.	
43	RENAUDO ..... Joseph.	Coupeur de bandages	Roues	* Plaie pénétrante de l'œil droit par corps étranger inclus.	En coupant, au bédane, la tête fraisée d'un rivet, a été atteint à l'œil droit par une parcelle de métal.	10 mai 1901 11 h. m.	108 j. 5 h.	Incapacité permanente et partielle ayant donné lieu à une pension d'accident de 200 fr.
44	ROUBAUD ..... Pierre.	Aide-chaudronnier	Chaudronnerie de cuivre	Contusion de l'œil droit.	A été atteint à l'œil droit par un fragment d'outil que forgeait un de ses collègues.	10 mai 1901 5 h. s.	9 j.	
45	CHABASSUD .... Marius.	Lessiveur décapeur	Roues	*Conjonctivite par brûlure de l'œil droit.	En détachant, au burin, des morceaux de soude caustique adhérents à un baril, a été atteint à l'œil droit par une parcelle de soude.	13 mai 1901 2 h. ½ s.	8 j.	

	NOMS DES BLESSÉS	PROFESSIONS	SECTIONS D'ATELIER	NATURE de LA BLESSURE	CIRCONSTANCES DANS LESQUELLES L'ACCIDENT S'EST PRODUIT	DATE et heure de L'ACCIDENT	DURÉE de l'inter-ruption	OBSERVATIONS
46	GARNIER ..... Jean.	Lessiveur décapeur	Lampist.	* Brûlure de la conjonctive droite.	En cassant, avec une hachette des cristaux de soude caustique, a été atteint à l'œil droit par un fragment de soude.	22 juillet 1901 3 h, s.	4 j. 2 h. ½	
47	LANDON ..... Vincent.	Forgeron	Forges	* Brûlure légère de l'œil droit.	En soudant une pièce de locomotive, a été atteint à l'œil droit par un fragment de crasse incandescente.	8 août 1901 3 h. s.	3 j.	
48	AVON ..... Camille.	Ajusteur	Précision	* Corps étranger de la cornée gauche.	En rivant, à l'aide d'un marteau à main, un collier de commutateur de disque, une parcelle d'oxyde qui s'est détachée brusquement l'a atteint à l'œil gauche.	23 août 1901 1 h. s.	2 j.	
49	ARNAUD ..... André.	Tourneur	—	* —	En tournant une pièce sur son tour, a été atteint à l'œil gauche par un fragment de copeau détaché par l'outil.	14 sept. 1901 9 h. m.	3 j.	
50	JOUVE ..... Jacques.	Apprenti	Atelier apprentis	* —	En tournant une pièce sur son tour, a été atteint à l'œil gauche par un fragment de copeau détaché par l'outil.	18 sept. 1901 3 h. s.	3 j. 8 h.	
51	FOURTANÉ ..... François.	Frappeur	Forges	* Brûlure de la cornée gauche.	En aidant à souder un cadre de foyer, a reçu dans l'œil gauche un fragment de crasse incandescente.	2 octob. 1901 9 h. ½ m.	5 j. 7 h. ½	

Période du 19 Octobre 1901 au 19 Octobre 1902

52	BRÉMOND ..... Joseph.	Riveur	Chaudronnerie de fer	* Plaie contuse de la cornée gauche.	En coupant, au bédane, un rivet, a été atteint à l'œil gauche par un fragment de métal	25 avril 1902	3 j.	

53	EYMES ..... Antoine.	Chef monteur	Montage	* Plaie pénétrante de l'œil droit.	A reçu dans l'œil droit un éclat de tube de niveau d'eau d'une locomotive en pression.	26 août 1902 1 h. ½ s.	40 j.	
54	LOMBARD ..... Jean.	Apprenti	Atelier apprentis	* Plaie de la cornée de l'œil droit.	En rivant un piton de charnière de niveau d'eau, a reçu dans l'œil droit un fragment de métal.	28 août 1902 9 h. m.	4 j. 7 h.	
55	MAYET ..... Marius.	Meuleur	Ajustage	* Corps étranger de la cornée droite.	En travaillant à une meule à émeri, a reçu un corps étranger dans l'œil droit.	15 sept. 1902 9 h. m.	1 j. 7 h.	
56	FERRERO ..... Thomas.	Forgeron	Forges	* Brûlure de la cornée gauche.	En travaillant une pièce de locomotive, placée dans une forge, a reçu une escarbille dans l'œil gauche.	16 sept. 1902 1 h. s.	5 j.	

Période du 19 Octobre 1902 au 19 Octobre 1903

57	DEMONTÈS .... Marius.	Aide-monteur	Chaudronnerie de fer	* Plaie pénétrante de l'œil droit.	En confectionnant, à l'aide d'un dégorgeoir, une crinoline de chaudière, a reçu une parcelle de métal dans l'œil droit.	11 nov. 1902 4 h. s.	92 j.	Incapacité permanente et partielle ayant donné lieu à une pension d'accident de 205 fr.
58	CHABERT ..... Némorin.	Chaudronnier	—	* Plaie contuse de la cornée droite.	En coupant, au burin, un écrou, a reçu dans l'œil droit un fragment de cet écrou	16 déc. 1902 9 h. m.	5 j.	
59	PÉJOUAN ..... Jean.	Coupeur de bandages	Roues	* Plaie pénétrante de l'œil gauche.	En coupant, au bédane, un bandage de roue, a reçu dans l'œil gauche un fragment de métal.	22 déc. 1902 11 h. m.	65 j. 6 h.	Incapacité permanente et partielle ayant donné lieu à une pension d'accident de 176 fr.
60	VAJO ..... Henri.	Aide-chaudronnier	Chaudronnerie de fer	* Plaie contuse de la cornée gauche.	En dérivant une chaudière de locomotive, a été atteint à l'œil gauche par un fragment de rivet.	5 mai 1903 1 h. s.	5 j.	
61	COULON ..... Guillaume.	Apprenti	Atelier apprentis	Plaie contuse et pénétrante de la cornée droite.	En forgeant sur l'enclume un morceau de fer, a été atteint à l'œil droit par celui-ci, qui a échappé les tenailles.	25 mai 1903 5 h. s.	15 j.	

	NOMS DES BLESSÉS	PROFESSIONS	SECTIONS D'ATELIER	NATURE de LA BLESSURE	CIRCONSTANCES DANS LESQUELLES L'ACCIDENT S'EST PRODUIT	DATE et heure de L'ACCIDENT	DURÉE de l'inter-ruption	OBSERVATIONS
62	ODE ..... Jean.	Monteur	Chaudronnerie de fer	* Conjonctivite traumatique de l'œil gauche.	En travaillant à une chaudière de locomotive, un morceau de tartre qui s'est détaché de la chaudière lui a pénétré dans l'œil gauche.	20 août 1903 9 h. m.	1 j. 7 h.	
63	PONTIER ..... Henri.	Tourneur	Tours	* Contusion de l'œil gauche.	En tournant une pièce de tender, a été atteint à l'œil gauche par un copeau détaché de par l'outil.	9 sept. 1903 8 h. m.	4 j.	
64	BARTHE ..... Charles.	Aide-chaudronnier	Chaudronnerie de fer	* Brûlure des paupières gauches.	En rivant un réservoir de prise d'eau de tender, a été atteint à l'œil gauche par une bavure de tête de rivet.	15 oct. 1905 4 h. s.	5 j.	
	Période du 19 Octobre 1903 au 19 Octobre 1904							
65	GAUDRY ..... Claude.	Forgeron	Forges	* Brûlure des paupières gauches.	En découpant, à la tranche, un balancier de suspension, a été atteint à l'œil gauche par une parcelle de métal incandescent.	20 nov. 1903 8 h. m.	35 j.	
66	VESSEYRY ..... Auguste.	Monteur	Montage	* Plaie contuse de la sclérotique gauche.	A été atteint à l'œil gauche par un fragment d'une goupille qu'il coupait avec un burin.	11 déc. 1903 8 h. m.	174 j. 9 h.	Pas d'incapacité.
67	COMTE ..... Edouard.	Coupeur de bandages	Roues	* Corps étranger de la cornée gauche.	En nettoyant, à l'aide d'un grattoir, un centre d'essieu monté, a reçu une crasse dans l'œil gauche.	12 déc. 1903 3 h. s.	11 j.	
68	GARDÈS ..... Augustin.	Chaudronnier	Chaudronnerie de fer	* Plaie contuse de la cornée gauche, avec hernie de l'iris.	En coupant, au burin, un rivet d'abri de locomotive, a été atteint à l'œil gauche par un fragment de rivet.	9 février 1904 4 h. s.	162 j. 2 h. ½	Incapacité permanente et partielle ayant donné lieu à une pension d'accident de

69	JANON ..... Etienne.	Aide-chaudronnier	Chaudronnerie de fer	* Contusion de l'œil droit.	En burinant une tôle de chaudière a eu l'œil droit contusionné par un éclat de métal.	16 mars 1904 5 h. s.	30 j.	
70	RICARD ..... Marie.	Chaudronnier	—	Plaie contuse de la racine du nez et contusion de œil droit.	En travaillant à une chaudière de locomotive, a été atteint au nez et à l'œil droit par une broche chassée par un coup de marteau.	28 avril 1904 4 h. s.	35 j. 2 h.	
71	JOURDAN ..... Louis.	Taraudeur	—	* Corps étranger de la cornée droite.	En débaguant des trous d'entretoises, a reçu un fragment de métal dans l'œil droit.	1er juin 1904 4 h. s.	6 j.	
72	LAUTIER ..... Marius.	Aide-chaudronnier	—	* Plaie pénétrante de l'œil droit.	En burinant une tôle de chaudière, a reçu dans l'œil droit un copeau de métal qui s'est détaché brusquement.	26 juillet 1904 4 h. ½ s.	En cours	Incapacité permanente et partielle ayant donné lieu à une pension d'accident de 270 fr.
73	BERNARD ..... Antoine	Riveur	—	* —	En coupant, au bédane, une tête de rivet, a été atteint à l'œil droit par un fragment de métal qui s'est détaché brusquement.	23 août 1904 7 h. m.	—	Incapacité permanente et partielle ayant donné lieu à une pension d'accident de 251 fr.
74	REYNES ..... Henri.	Manœuvre	—	* Plaie pénétrante de l'œil droit, avec hernie de l'iris.	En coupant, au bédane, une tête de rivet, a été atteint à l'œil droit par un fragment de métal qui s'est détaché brusquement.	22 sept. 1904 9 h. ½ m.	—	Incapacité permanente et partielle ayant donné lieu à une pension d'accident de 95 fr. 99.

Période du 19 Octobre 1904 au 31 Décembre 1904

75	FERRIER ..... Marc.	Chef monteur	Montage	Plaie contuse de l'arcade sourcilière droite.	En passant près d'une machine a heurté de la tête un support de tablier.	13 oct. 11h.15 m.	14 j.	
76	BERTHIER ..... Marius.	Apprenti	Apprentis	* Plaie contuse de la paupière supérieure droite, avec contusion de l'œil.	En martelant à froid, une clavette sur un enclume, un coup de marteau mal dirigé a projeté en l'air la clavette qui l'a atteint à l'œil.	16 déc. 4 h. ½ s.	4 j. 8 h.	

	NOMS DES BLESSÉS	PROFESSIONS	SECTIONS D'ATELIER	NATURE de LA BLESSURE	CIRCONSTANCES DANS LESQUELLES L'ACCIDENT S'EST PRODUIT	DATE et heure de L'ACCIDENT	DURÉE de l'interruption	OBSERVATIONS
77	PARISE ..... Joseph.	Monteur	Montage	* Plaie pénétrante de la cornée gauche.	En coupant une tête de rivet au bédane, a été atteint à l'œil gauche par un fragment de métal qui s'est détaché brusquement.	28 déc. 6 h. s,	63 j. ½ h.	Incapacité permanente et partielle ayant donné lieu à une pension d'accident de 297 fr.

Année 1905

78	FERRIER ..... Jean.	Fraiseur	Machines-outils	* Corps étranger de la cornée droite.	En aidant au meulage d'une tôle, a reçu un corps étranger dans l'œil droit.	23 mars 8 h. m.	8 j. 8 h.	
79	MURAT ..... Joseph.	Ajusteur	Ajustage	* Corps étranger de la sclérotique gauche.	A été atteint à l'œil gauche par un éclat de métal détaché brusquement d'une pièce que burinait un de ses collègues.	31 mars 2 h. ½ s.	22 j. 4 h.	
80	PEYRE ..... François.	Meuleur	Ressorts	* Corps étranger de la cornée gauche.	En meulant une lame de ressort, a reçu une particule de la meule dans l'œil gauche.	20 avril 10 h. m.	1 j. 7 h.	
81	MICHEL ..... Augustin.	Forgeron	Forges	Plaie contuse de la joue gauche, avec contusion des paupières gauches.	En forgeant une pièce d'acier à un marteau-pilon, les tenailles de manœuvres ont échappé brusquement la pièce et ont atteint Michel à la joue.	15 juin 10 h. m.	16 j. 6 h.	
82	PEYRE ..... François.	Meuleur	Ressorts	* Corps étranger de la cornée droite.	En meulant une cale de ressort, a reçu dans l'œil droit une particule de la meule.	23 juin 10h ½ m.	31 j. 7 h.	
83	JOBARD ..... Emile.	Chaudronnier	Chaudronnerie de fer	Contusion des paupières supérieure et inférieure.	En effectuant la réparation d'une chaudière de locomotive, a été atteint à la tête par un maillet en bois, manœuvré par un ouvrier qui l'aidait dans son travail.	28 juin 3 h. ½ s.	3 j. 2 h. ½	

84	CHABANEL ..... Gilles.	Riveur	Chaudronnerie de fer	* Corps étranger de la cornée gauche.	En martelant une tête d'entretoise de foyer, a reçu dans l'œil une parcelle d'oxyde qui s'est détachée de la tôle de la chaudière.	27 juillet 8 h. m.	7 j.	
85	CARPENTRAS .. Louis.	Manœuvre	Montage	Corps étranger de la cornée gauche	Circonstances inconnues.	inconnue	4 j. 7 h.	
86	AUGUSTE ..... Jules.	Tourneur	Tours	Corps étranger de la cornée droite.	Circonstances inconnues.	inconnue	1 j. 9 h.	
87	SERRE ..... Jacques.	Perceur	Machines-outils	* Plaie contuse de la cavité orbitaire gauche par éclat de son œil artificiel, brisé par un morceau de fonte.	En passant dans l'atelier, a été atteint à la tête par un éclat de fonte qui s'est détaché d'un cylindre.	7 sept. 3 h. s.	5 j. 3 h.	
88	CHABANEL ..... Gilles.	Riveur	Chaudronnerie de fer	Plaie pénétrante de l'œil droit par un corps étranger probablement inclus.	En coupant, au bédane, une tête de rivet, a été atteint à l'œil droit par un éclat.	23 sept. 4 h. s.	60 j. 2 h.	Incapacité permanente et partielle ayant donné lieu à une pension d'accident de 251 fr. 34. (Cet agent était muni, au moment de son accident, de lunettes système Detourbe dont le verre a été brisé).
89	BOYER ..... Emile.	Manœuvre	Roues	* Corps étranger de la chambre antérieure de l'œil droit.	En désassemblant des tôles, a été atteint à l'œil droit par une particule métallique.	6 nov. 2 h. ½ s.	19 j. 3 h. ½	
90	CAUVIN ..... Marius.	Ajusteur	—	* Contusion du globe oculaire gauche.	En travaillant à la réparation d'un tender, a été atteint à l'œil par un fragment de métal qui s'est détaché d'une pièce que burinait un de ses collègues dans le voisinage.	23 nov. 8 h. m.	16 j.	

	NOMS DES BLESSÉS	PROFESSIONS	SECTIONS D'ATELIER	NATURE de LA BLESSURE	CIRCONSTANCES DANS LESQUELLES L'ACCIDENT S'EST PRODUIT	DATE et heure de L'ACCIDENT	DURÉE de l'interruption	OBSERVATIONS
91	BOYER ..... Jean.	Forgeron	Forges	* Brûlure de la commissure interne des paupières gauches.	A été atteint à l'œil par une parcelle de métal incandescent qui s'est détachée d'une pièce qu'il découpait.	24 nov. 9 h. m.	23 j.	
92	FROMENTAL .... Numa.	Aide-marteleur	—	* Corps étranger de la cornée gauche.	En marchant dans l'atelier, a reçu un corps étranger dans l'œil.	1er déc. 6 h. s.	4 j. 7 h.	
	Année 1906							
93	VERSELL ..... Joseph.	Chaudronnier	Chaudronnerie de fer	* Conjonctivite droite traumatique.	En frappant sur une tôle, a été atteint à l'œil droit par une parcelle d'oxyde qui s'est détachée de la tôle.	9 janvier 9 h. ½ m.	4 j. 3 h.	
94	SAUZE ..... Emilien.	Tourneur	Tours	* Corps étranger de la cornée gauche.	En tournant une pièce de locomotive, a été atteint par un copeau qui s'est détaché brusquement.	11 janv. 11h ½ m.	4 j.	
95	ROUVIÈRE ..... Henri.	Aide-chaudronnier	Chaudronnerie de fer	* Conjonctivite droite traumatique.	En procédant au rivetage d'un cadre de bas de foyer, a été atteint à l'œil droit par une parcelle de métal.	8 février 5 h. 45 s.	2 j.	
96	CODOU ..... Théodore.	Manœuvre	Montage	* Brûlure de l'angle interne des paupières gauches.	En plaçant des pièces de locomotive dans une cuve contenant une dissolution de potasse en ébullition, a été atteint aux paupières par quelques gouttes de liquide projetées au moment de l'immersion.	15 février 5 h. s.	5 j.	
97	RAYMOND ..... Henri.	Monteur	—	Plaie contuse de la région sourcilière gauche.	A été heurté à la tête par une tringle de fer qu'il nettoyait.	19 mars 11h 20 m.	12 j. 5 h.	

98	BLANC ..... Louis.	Monteur	Montage	Contusion de la région sourcilière droite et contusion de la région thoracique droite	En travaillant au montage d'une locomotive, a fait une chute sur le sol.	3 avril 5 h. 50 s.	6 j.
99	VIALA ..... Marceau.	—	—	Plaie contuse de l'angle interne de l'arcade sourcilière gauche, avec contusion du globe oculaire.	En démontant une pièce de locomotive, a été atteint par un coup de marteau donné par un de ses collègues.	19 avril 9 h. m.	2 j. 7 h.
100	CANIN ..... François.	Forgeron	Forges	* Conjonctivite traumatique gauche.	Canin, en des circonstances qu'il ne peut préciser, nous a déclaré avoir reçu un corps étranger dans l'œil gauche.	inconnue	5 j. 5 h.
101	GRISOLLE ..... François.	Aide-chaudronnier	Chaudronnerie de fer	* Contusion de l'œil droit.	A été atteint à l'œil gauche par un fragment de caoutchouc qui s'est détaché brusquement d'un bandage de roue de tricycle qu'il démontait.	19 juillet 5 h. s.	14 j. 1 h.
102	GUY ..... Louis.	—	—	* Conjonctivite traumatique de l'œil droit.	Guy nous a déclaré qu'en travaillant au rivetage d'une tôle de tender, il a été atteint par un éclat de peinture qui s'est détaché de cette tôle.	26 juillet 5 h. 45 s.	1 j. 7 h.
103	MERLE ..... Henri.	Frappeur	—	Plaie contuse de l'arcade sourcilière gauche.	A été atteint à la tête par un marteau que manœuvrait un de ses collègues.	2 août 9 h. m.	9 j. 7 h.
104	VIALLET ..... Camille.	Tourneur	Roues	* Conjonctivite traumatique.	A déclaré avoir été atteint à l'œil par un fragment de métal qui s'est détaché d'un tourillon d'essieu de locomotive qu'il tournait.	6 août 4 h. s	60 j.
105	AGNIEL ..... Jules.	Manœuvre	Chaudronnerie de cuivre	* —	A la suite de douleurs qu'il ressentait à l'œil droit, il a été reconnu dans son œil la présence d'un corps étranger, qu'il déclare ne savoir ni quand ni dans quelles circonstances il l'a contracté.	inconnue	10 j.

	NOMS DES BLESSÉS	PROFESSIONS	SECTIONS D'ATELIER	NATURE de LA BLESSURE	CIRCONSTANCES DANS LESQUELLES L'ACCIDENT S'EST PRODUIT	DATE et heure de L'ACCIDENT	DURÉE de l'interruption	OBSERVATIONS
106	VALAYER ..... Achille.	Outilleur	Précision	* Conjonctivite traumatique	A été atteint à l'œil droit par une particule d'oxyde qui s'est détachée de la plaque en tôle réunissant les consoles de transmission aux moises du tour C-224.	25 août	«	N'a pas interrompu son service.
107	DUPUY ..... Jean.	Raboteur	Machines-outils	* Conjonctivite traumatique de l'œil droit.	A été atteint à l'œil par une parcelle d'oxyde qui s'est détachée d'une pièce de fer sur laquelle il frappait.	2 oct. 5 h. s.	3 j. 7 h.	
108	BERARD ..... Etienne.	—	—	* Conjonctivite traumatique de l'œil gauche.	A déclaré avoir reçu un corps étranger dans l'œil, en affûtant un outil à une meule de grès.	8 oct. 8 h. m.	5 j.	
109	SYLVESTRE ..... Joseph.	—	—	* —	En frappant avec un marteau sur une pièce de fonte qu'il montait sur un tour, a été atteint à l'œil par une parcelle d'oxyde qui s'est détachée de la pièce.	7 nov 4 h. s.	9 j. 7 h.	
110	BABY ..... Jean.	Manœuvre	Chaudronnerie de fer	* —	A été atteint à l'œil par une particule d'oxyde qui s'est détachée d'un rivet sur lequel il frappait avec un marteau.	10 nov. 5 h. 45 s	9 j.	
111	COSTE ..... Marius.	Forgeron	Forges	* Conjonctivite traumatique de l'œil droit.	En travaillant à un feu de forge a été atteint à l'œil par une parcelle de charbon incandescent.	6 déc. 4 h. s.	4 j. 8 h.	
112	PEYRON ..... Louis.	Fraiseur	Précision	* —	A déclaré avoir été atteint à l'œil par une parcelle de métal qui s'est détachée d'une pièce qu'il fraisait.	14 déc. 5 h. s.	3 j.	
113	BOUISSEAU ..... Arthur.	Manœuvre	Roues	* —	A été atteint à l'œil par une parcelle de métal qui s'est détachée d'un bandage d'essieu qu'il emballait.	15 déc. 10 h. m.	2 j. 6 h. ½	

114	TEISSIER ..... Jacques.	Forgeron	Forges	Plaies contuses de la région orbitaire gauche.	En forgeant une pièce de locomotive au marteau-pilon, a été atteint à la tête par la chaîne qui soutenait cette pièce et qui s'est rompue.	27 déc. 9 h. ½ m	9 j. 7 h.

Année 1907

115	ANVOLAT ..... Arthur.	Monteur	Montage	Conjonctivite traumatique de l'œil droit.	Circonstances inconnues.	inconnue	6 j. 5 h.
116	JAIX ..... Charles.	—	—	* —	A reçu dans l'œil une particule métallique en burinant une pièce de locomotive.	8 février 10 h. m.	1 j. 5 h. ½
117	COGNASSE ..... Maurice.	Frappeur	Chaudronnerie de fer	* Contusion de la région orbitaire gauche.	A été atteint à la tête par une tête de rivet qui s'est détachée brusquement d'une pièce qu'il dérivait.	8 février 10 h. m.	1 j. 6 h. ½
118	REY ..... François.	Chef monteur	Montage	Contusion de la région orbitaire droite.	A été heurté à la tête par une pièce de locomotive qui s'est déplacée.	8 mars 11 h. m.	7 j. 7 h. ½
119	CARTIER ..... Gabriel.	Embateur	Roues	* Conjonctivite traumatique de l'œil gauche.	A été atteint à l'œil par une parcelle d'oxyde qui s'est détachée d'un bandage de roue de wagon sur lequel il frappait.	11 mars 9 h. m.	2 j. 7 h. ½
120	GIRAUD ..... Ferdinand.	Frappeur	Chaudronnerie de fer	Contusion de la région orbitaire droite.	A été atteint à la tête par un outil dont se servait un de ses collègues dans le voisinage.	11 mars 5 h. s.	19 j. 1 h.
121	IMBERT ..... Louis.	Tourneur	Précision	* Conjonctivite traumatique.	A déclaré avoir été atteint à l'œil gauche par un copeau de métal qui s'est détaché brusquement d'une pièce qu'il tournait.	24 avril 5 h. ½ s.	3 j.
122	MICHEL ..... Augustin.	Forgeron	Forges	* Brûlure du 1er degré de l'œil gauche.	A été atteint à l'œil par une particule métallique incandescente qui s'est détachée d'une pièce qu'il soudait.	3 mai 10 h. m.	5 j. 6 h.

	NOMS DES BLESSÉS	PROFESSIONS	SECTIONS D'ATELIER	NATURE de LA BLESSURE	CIRCONSTANCES DANS LESQUELLES L'ACCIDENT S'EST PRODUIT	DATE et heure de L'ACCIDENT	DURÉE de l'inter-ruption	OBSERVATIONS
123	GAY ..... Ernest.	Frappeur	Forges	* Brûlure du 1er degré de l'œil droit.	A été atteint à l'œil par une particule métallique incandescente qui s'est détachée d'une pièce qu'il soudait.	10 mai 10 h. m.	2 j. 6 h.	
124	ESPINET ..... Jean.	Ajusteur	Précision	Plaie contuse de l'arcade sourcilière gauche.	A été atteint à la tête par le levier d'un appareil dont il se servait.	28 mai 10 h. m	11 j. 5 h.	
125	BARRA ..... Firmin.	Monteur	Montage	* Conjonctivite traumatique.	A été atteint à l'œil droit par un fragment de métal qui s'est détaché brusquement de la tête d'un outil dont il se servait.	12 juin 3 h. s.	3 j. 3 h.	
126	DUFOURD ..... Claude.	Pilonnier	Forges	* Conjonctivite traumatique de l'œil droit.	A été atteint à l'œil droit par une particule métallique incandescente qui s'est détachée d'une pièce de fer que l'on soudait à un marteau-pilon qu'il manœuvrait.	14 juin 3 h. s.	1 j. 3 h.	
127	PIERREDON ... Amédée.	Monteur	Montage	Conjonctivite traumatique.	A ressenti une douleur à l'œil, mais a déclaré ne pas savoir à quelle cause l'attribuer.	inconnue	1 j. 7 h.	
128	MARTEL ..... Eugène.	Raboteur	Machines-outils	* —	A été atteint à l'œil par un copeau de métal qui s'est détaché brusquement d'une pièce qu'il usinait à une machine à raboter.	2 juillet 4 h. s.	3 j. 7 h.	
129	BECHET ..... Etienne.	Monteur	Chaudronnerie de fer	* Conjonctivite traumatique de l'œil droit.	A été atteint à l'œil par un fragment de bois qui s'est détaché brusquement du manche d'un marteau qu'il sectionnait avec un burin.	9 juillet	12 j.	
130	CHAZALON ..... Philippe.	Tourneur	Roues	* Conjonctivite traumatique.	A déclaré avoir été atteint à l'œil par un fragment de métal qui s'est détaché brusquement d'une pièce	10 juillet 5 h. s.	3 j.	

131	PÉLICIER ..... Henri.	Meuleur	Chaudronnerie de fer	* Conjonctivite traumatique	A ressenti une douleur à l'œil gauche, mais il a déclaré ne pas savoir à quelle cause l'attribuer.	inconnue	4 j.	
132	FIORE ..... Jean.	Monteur	Montage	*	En travaillant dans l'atelier a reçu dans l'œil droit un corps étranger poussé par le vent.	19 juillet 9 h. ½ m.	0 j. 7 h.	
133	HOMS ..... Etienne.	—	Chaudronnerie de fer	Conjonctivite traumatique de l'œil droit.	A ressenti une douleur à l'œil, mais a déclaré ne pas savoir à quelle cause l'attribuer.	inconnue	8 j.	
134	GAUTIER ..... Etienne.	Perceur	—	* —	A été atteint à l'œil par une parcelle de tartre qui s'est détachée d'une pièce sur laquelle il frappait.	10 août 4 h. s.	5 j. 7 h.	
135	SÉRY ..... Alexis.	Monteur	—	* Conjonctivite traumatique.	A été atteint à l'œil par une parcelle de métal qui s'est détachée d'une pièce qu'il burinait.	13 août 8 h. ½ m.	8 j. 7 h.	
136	PONT ..... Joseph.	Riveur	—	* Conjonctivite traumatique de l'œil gauche.	En coupant la bavure d'une tête de rivet, une parcelle de métal s'est détachée brusquement et l'a atteint à l'œil.	6 sept. 5 h. ½ s.	24 j.	
137	CARBONNE ..... Alexandre.	Tourneur	Tours	* Plaie contuse de la cornée (œil gauche).	A été atteint à l'œil par un fragment de métal qui s'est détaché d'une pièce qu'il tournait.	18 sept. 4 h. s.	11 j. 2 h.	
138	GUIGONNET ... Victor.	Lessiveur décapeur	Montage	Plaie contuse de l'arcade sourcilière gauche.	A été atteint à la tête par un marteau que manœuvrait un de ses collègues.	20 sept. 8 h. m.	5 j. 8 h.	
139	MOREAU ..... Gustave.	Frappeur	Forges	Contusion de l'œil droit.	Une tige de fer rond qu'il cintrait sur un enclume a échappé les tenailles qui la maintenaient et est venue l'atteindre à la tête.	25 sept. 7 h. m.	197 j 9 h.	Pension d'accident de 80 fr. 63, suspendue. Agent maintenu en service et travaillant à la tâche.
140	ANDRÉ ..... Marius.	Chaudronnier	Chaudronnerie de fer	* Conjonctivite traumatique.	Une parcelle de métal qui s'est détachée brusquement d'une tôle qu'il burinait l'a atteint à l'œil gauche.	1er oct. 9 h. m.	2 j. 7 h.	

	NOMS DES BLESSÉS	PROFESSIONS	SECTIONS D'ATELIER	NATURE de LA BLESSURE	CIRCONSTANCES DANS LESQUELLES L'ACCIDENT S'EST PRODUIT	DATE et heure de L'ACCIDENT	DURÉE de l'inter-ruption	OBSERVATIONS
141	ABRIEU ..... Jacques.	Apprenti	Apprentis	* Conjonctivite traumatique de l'œil gauche.	A été atteint à l'œil par une parcelle de métal qui s'est détachée d'une pièce qu'il rabotait.	18 oct. 8 h m.	6 j. 7 h.	
142	TROUPEL ..... Henri.	Tourneur	Tours	* Kératite traumatique de l'œil droit.	A été atteint à l'œil par une pièce de métal qui s'est détachée d'une pièce qu'il tournait.	30 oct. 8 h. ½ m.	10 j. 8 h.	
143	FLORET ..... Louis.	Monteur	Montage	* Plaie contuse de l'œil droit.	A été atteint à l'œil par une parcelle de métal qui s'est détachée brusquement d'une tôle qu'il burinait.	6 nov. 4 h. ½ s.	9 j. 9 h.	
144	BOYER ..... Louis.	Manœuvre	Roues	* Conjonctivite traumatique de l'œil gauche.	A déclaré avoir été atteint par un fragment de métal qui s'est détaché d'un bandage qu'il usinait sur un tour.	16 nov. 8 h. m.	4 j. 7 h.	
145	MÉLAGRO ..... Louis.	Aide-chaudronnier	Chaudronnerie de fer	Plaie contuse de l'arcade sourcilière droite.	A été atteint à la tête par un marteau dont il se servait pour écraser un rivet.	9 déc. 11h 15 m.	12 j. 5 h.	
146	GARDÈS ..... François.	Apprenti	Apprentis	Conjonctivite traumatique (œil gauche).	A ressenti une douleur à l'œil gauche, mais a déclaré ne pas savoir à quelle cause cause l'attribuer.	12 déc. 2 h. s.	1 j.	
147	BOULEDIN ..... Joseph.	Frappeur	Forges	* Contusion de l'œil droit.	A été atteint par un fragment de métal.	17 déc. 5 h. s.	20 j.	
148	BERTRAND ..... François.	Chaudronnier	Chaudronnerie de cuivre	* Conjonctivite traumatique de l'œil gauche.	A déclaré qu'en meulant un tube à fumée de locomotive, il a reçu dans l'œi des poussières de meulage.	31 déc. 5 h. s.	5 j. 7 h.	

149	GINOUX ..... Louis.	Chaudronnier	Chaudronnerie de fer	Corps étranger de la cornée droite. Conjonctivite traumatique consécutive.	A déclaré avoir reçu un corps étranger dans l'œil, à une date et dans des circonstances inconnues.	inconnue	10 j. 7 h.
150	CONSTANT ..... François.	Monteur	Montage	* Plaie pénétrante de l'œil gauche.	En débouchant un trou de prisonnier, a été atteint à l'œil par un fragment de métal.	15 févr. 4 h. ½ s.	81 j. 5 h.
151	MISTRAL ..... Antoine.	Aide-chaudronnier	Chaudronnerie de fer	* Contusion de l'œil droit.	A été atteint à l'œil par un fragment de métal qui s'est détaché d'une tête d'entretoise que rivait un de ses collègues auprès duquel il travaillait.	20 févr. 8 h. m.	8 j.
152	LAPORTE ..... Jules.	Frappeur	—	Contusion de l'œil gauche.	A été atteint à la tête par le manche d'un marteau qui, posé à proximité a été heurté par un second marteau manœuvré par un autre ouvrier.	25 févr. 3 h. s.	6 j. 3 h.
153	ROBERT ..... Paul.	—	Forges	* Conjonctivite traumatique.	Une parcelle de métal incandescent qui s'est détachée d'une bielle de locomotive sur laquelle il frappait est venue l'atteindre à l'œil.	6 mars 5 h. ½ s.	2 j. 8 h.
154	BONNEFOI ..... Albert.	Ajusteur	Ajustage	* Conjonctivite traumatique de l'œil droit.	En frappant avec un marteau sur une pièce de locomotive pour en détacher l'oxyde, a été atteint à l'œil.	12 mars 10 h. m.	6 j. 7 h.
155	MARTIN ..... Marius.	Forgeron	Chaudronnerie de fer	* Brûlure au 1er degré de la paupière supérieure gauche.	En forgeant un cadre en cornière pour plaque tournante, a été atteint à l'œil gauche par une parcelle d'oxyde qui s'est détachée de la pièce.	18 mars 7 h. ½ m.	12 j. 7 h.
156	GUILLOT ..... Jean-Baptiste.	Aide-chaudronnier	Chaudronnerie de cuivre	Conjonctivite traumatique.	A été atteint à l'œil gauche par un rondelle de fer tombée de la partie supérieure d'une locomotive où il travaillait.	25 mars 5 h. s.	2 j. 7 h.

	NOMS DES BLESSÉS	PROFESSIONS	SECTIONS D'ATELIER	NATURE de LA BLESSURE	CIRCONSTANCES DANS LESQUELLES L'ACCIDENT S'EST PRODUIT	DATE et heure de L'ACCIDENT	DURÉE de l'interruption	OBSERVATIONS
157	SABATIER ..... Félix.	Mortaiseur	Machines-outils	* Conjonctivite traumatique de l'œil droit.	A déclaré qu'en affûtant un outil à une meule en émeri, a été atteint à l'œil par quelques grains d'émeri qui se sont détachés au contact de l'outil.	2 avril 5 h. 45 s.	15 j. 7 h.	
158	VEYRAC ..... Alfred.	Monteur	Montage	Plaie contuse de la paupière supérieure gauche.	En marchant dans l'atelier a heurté de la tête le crochet d'un palan d'un transbordeur.	6 avril 10 h. m.	2 j. 6 h.	
159	TESTE ..... Joseph.	Riveur	Chaudronnerie de fer	* Conjonctivite traumatique de l'œil droit.	A été atteint à l'œil par un fragment de métal qui s'est détaché d'une pièce qu'il bouterollait.	9 avril 4 h. s.	5 j. 5 h.	
160	HOMS ..... Etienne.	Monteur	—	* —	En débouchant un trou, à l'aide d'un bédane, a été atteint à l'œil par un fragment de métal qui s'est détaché brusquement.	10 avril 10h ½ m	4 j. 7 h.	
161	VERSELL ..... Joseph.	Chaudronnier	—	* Contusion de l'œil droit.	En voulant enlever une bavure sur le bord d'un trou, à l'aide d'un bédane, une parcelle de métal s'est détachée brusquement et l'a atteint à l'œil.	16 avril 10 h. m.	1 j. 7 h.	
162	MALARTE ..... Joseph.	Mortaiseur	Roues	* Conjonctivite traumatique de l'œil droit.	En pratiquant une cannelure dans un essieu, a été atteint à l'œil par une parcelle de métal qui s'est détachée brusquement sous l'action de l'outil.	17 avril 2 h. s.	15 j. 4 h.	
163	JULLIAN ..... Alexandre.	Perceur	Machines-outils	* Plaie contuse de la conjonctivite.	En rectifiant, au bédane, le point de centre d'un trou à percer dans une pièce de locomotive, a été atteint à l'œil par un fragment de métal détaché brusquement de la pièce.	11 mai 10h 45 m.	12 j. 5 h.	

164	CROUZET ..... Casimir.	Apprenti	Apprentis	* Parcelle d'oxyde dans la cornée (œil gauche).	En frappant avec un marteau sur une pièce de fer brute de forge, a été atteint à l'œil par une parcelle d'oxyde qui s'est détachée brusquement de la pièce.	4 mai 10 h. m.	3 j.	
165	REBUFFAT .... Antoine.	Fraiseur	Machines-outils	* Eclat métallique dans la cornée droite.	A déclaré qu'en fraisant une pièce de locomotive, il a reçu dans l'œil une parcelle de métal qui s'est détachée brusquement de la pièce.	16 mai 5 h. s.	6 j.	
166	FIORE ..... Jean.	Monteur	Montage	Plaie contuse de l'arcade sourcilière droite.	A été atteint à l'œil par une clé dont il se servait pour serrer un écrou.	29 mai 8 h. m.	7 j. 7 h.	
167	MANIFACIER ... Jean.	Frappeur	Chaudronnerie de fer	Contusion de la région orbitaire gauche.	A été atteint à la tête par un corps étranger dont la provenance n'a pu être établie.	9 juin 10 h. m.	4 j. 6 h.	
168	SOUBERON ..... Pierre.	Tourneur de bandages	Roues	* Conjonctivite traumatique de l'œil droit.	A déclaré avoir été atteint à l'œil par un copeau de métal qui s'est détaché d'une pièce qu'il tournait.	3 juin 6 h. s.	»	N'a pas encore repris son service.
169	GOUIN ..... Auguste.	Monteur	Montage	* Brûlures superficielles des paupières gauches.	En frappant sur un écrou à l'aide d'un marteau et d'un burin, a été atteint à la tête par un fragment de métal.	15 juin 8 h. ½ m.	1 j 2 h.	
170	GINOUX ..... Louis.	Chaudronnier	Chaudronnerie de fer	* Plaie contuse de la cornée (œil gauche.	A été atteint à l'œil par une parcelle de métal qui s'est détachée d'un rivet qu'il matait.	15 juin 5 h. ½ s.	6 j. 7 h.	
171	TABUSSE ..... Marius.	Aide-chaudronnier	—	* Plaie contuse de la cornée (œil droit).	A reçu dans l'œil droit des poussières poussées par le vent.	19 juin 5 h. s.	3 j. 7 h.	
172	GOUNIN ..... Pierre.	Riveur	Montage	* Brûlure du 2e degré des paupières gauches.	En enlevant les bavures d'une tête de rivet, a été atteint à l'œil gauche par un éclat de métal.	19 juin 5 h. ½ s.	12 j.	
173	JOURDANT ..... Auguste.	Forgeron	Forges	* Brûlure de l'œil gauche.	En forgeant une pièce de fer, a été atteint à l'œil par une particule d'oxyde incandescente.	8 juillet 7 h. m.	1 j. 7 h.	

	NOMS DES BLESSÉS	PROFESSIONS	SECTIONS D'ATELIER	NATURE de LA BLESSURE	CIRCONSTANCES DANS LESQUELLES L'ACCIDENT S'EST PRODUIT	DATE et heure de L'ACCIDENT	DURÉE de l'interruption	OBSERVATIONS
174	PIQUET ..... Barthélemy.	Monteur	Montage	* Conjonctivite traumatique . de l'œil gauche.	En frappant sur un burin pour démonter une pièce de locomotive a été atteint à l'œil gauche par un éclat de métal.	6 juillet 5 h. s.	3 j.	
175	FAGES ..... Albain.	Forgeron	Forges	* Brûlure superficielle des paupières.	A été atteint aux paupières par des particules d'oxyde incandescentes qui se sont détachées d'une pièce qu'il forgeait.	15 juillet 5 h. ½ s.	3 j.	
176	SIBON ..... Jean.	Tourneur	Tours	* Eclat métallique (œil gauche).	A été atteint à l'œil par une parcelle d'oxyde de fer qui s'est détachée d'une pièce qu'il tournait.	18 juillet 9 h. m.	2 j. 7 h.	
177	BONNIN ..... Marie.	Manœuvre	Roues	* Conjonctivite traumatique de l'œil gauche.	En marchant dans l'atelier, a reçu un corps étranger dans l'œil.	24 juillet 5 h. s.	8 j.	
178	BROVIA ..... Charles.	Aide-chaudronnier	Chaudronnerie de fer	* Contusion de l'œil droit.	A été atteint à l'œil par un éclat de bois d'une planche qu'il cassait en morceaux à l'aide d'un burin et d'un marteau.	31 juillet 11 h. m.	3 j.	
179	FERAUD ..... Hippolyte.	Chaudronnier	—	Eclat métallique dans la cornée gauche.	A déclaré avoir reçu un corps étranger dans l'œil à une date et dans des circonstances inconnues.	inconnue	2 j. 7 h.	
180	SERVEL ..... Etienne.	Ajusteur	Ajustage	Conjonctivite traumatique de l'œil droit.	En burinant une pièce de fonte, a été atteint à l'œil par un fragment de métal qui s'est détaché brusquement de ladite pièce.	6 août 7 h. m.	4 j. 7 h.	Cet ouvrier était muni des lunettes métalliques, système Truc.
181	PILTAN ..... Jean.	Apprenti	Apprentis	* Eclat métallique dans la cornée gauche.	A été atteint à l'œil par une parcelle de métal qui s'est détachée d'une pièce d'acier qu'il rabotait.	8 août 9 h. m.	2 j. 7 h.	
182	GIBERT ..... Véran.	Manœuvre	Montage	* Contusion de l'œil droit.	A été heurté à la tête par une cale dont il se servait pour serrer un écrou.	12 août 2 h. s.	2 j. 4 h.	

183	PASQUET ..... Louis.	Frappeur	Chaudronnerie de fer	Contusion de l'œil droit	En soulevant un palan déposé sur le sol, à proximité d'une forge, a heurté de la tête le manche d'une pelle manœuvrée par un de ses collègues qui remaniait le feu de la forge.	13 août 5 h. ½ s.	0 j. 7 h.	
184	DEGUILHEN .... Victor.	Ajusteur	Ajustage	* Conjonctivite traumatique de l'œil droit.	A été atteint à l'œil par un fragment de métal qui s'est détaché d'une pièce qu'il burinait.	22 août 10 h. m.	4 j. 6 h.	
185	BONNIOT ..... Auguste.	Apprenti	Apprentis	* —	En limant une pièce de fer, une particule d'oxyde s'est détachée brusquement de cette pièce et l'a atteint à l'œil.	24 août 4 h. s.	2 j.	
186	QUENIN ..... Eugène.	Aide-chaudronnier	Chaudronnerie de cuivre	* Eclat métallique dans la cornée droite.	En marchant dans la cour de l'atelier a reçu un corps étanrger dans l'œil.	7 sept. 5 h. ½ s.	2 j. 7 h.	
187	CARLIN ..... Louis.	Ajusteur	Chaudronnerie de fer	* Contusion de l'œil gauche.	A été atteint à l'œil par un éclat de métal qui s'est détaché d'une pièce que burinait près de lui un de ses collègues.	8 sept. 5 h. ½ s.	2 j. 7 h.	
188	PONT ..... Joseph.	Riveur	—	* Conjonctivite traumatique de l'œil gauche.	Un outil que Pont jetait sur un plancher a fait rebondir une bavure de rivet qui est venue atteindre cet ouvrier à l'œil.	18 sept. 5 h. ½ s.	»	N'a pas encore repris son service.
189	AGNEL ..... Jules-Henry.	Manœuvre	Chaudronnerie de cuivre	Conjonctivite traumatique de l'œil droit.	En marchant dans l'atelier, a reçu un corps étranger dans l'œil droit.	24 sept. 6 h. s.	5	
190	CHAINE ..... Marius-Franç.	Frappeur	Forges	Conjonctivite traumatique de l'œil gauche.	A été atteint à l'œil par un fragment de métal qui s'est détaché brusquement d'une pièce de forge qu'il découpait à la tranche.	28 sept. 4 h. ½ s.	5 j. 1 h. ½	Cetouvrier était muni de lunettes métalliques, système Detourbe, dont le verre a été brisé.
191	CHEYLA ..... Antoine.	—	Chaudronnerie de fer	Plaie contuse de la conjonctive oculaire gauche.	En découpant une tête de rivet au bédane, un fragment de métal se détachant de la tête du rivet l'a atteint à l'œil.	25 sept. 5 h. s.	»	N'a pas interrompu son service.

	NOMS DES BLESSÉS	PROFESSIONS	SECTIONS D'ATELIER	NATURE de LA BLESSURE	CIRCONSTANCES DANS LESQUELLES L'ACCIDENT S'EST PRODUIT	DATE et heure de L'ACCIDENT	DURÉE de l'interruption	OBSERVATIONS
192	PÉLICIER ..... Henri.	Meuleur	Chaudronnerie de fer	Conjonctivite traumatique de l'œil gauche.	A déclaré avoir reçu un corps étranger dans l'œil, en meulant une pièce de locomotive.	8 oct. 4 h. s.	5 j. 1 h. ½	Cet ouvrier était muni de lunettes métalliques, système Detourbe. N'a pas encore repris son service.
193	RICARD ..... Marie.	Chaudronnier	—	Plaie contuse de l'œil gauche.	A été atteint à l'œil par une parcelle de métal qui s'est détachée d'une tôle qu'il burinait.	13 oct. 10h ½ m.	»	N'a pas encore repris son service.
194	OLLIER ..... Guillaume.	Tourneur de bandages	Roues	Contusion de l'œil droit.	A été atteint à l'œil par un copeau de métal qui s'est détaché d'une pièce qu'il tournait.	10 oct. 4 oct.	»	N'a pas interrompu son service.

Année 1908 (Du 19 Octobre au 31 Décembre)

195	BRUNET	Tourneur de bandages	Roues	* Conjonctivite traumatique de l'œil gauche.	A déclaré qu'en nettoyant une pièce de machine avec un pinceau imbibé de térébenthine, a été atteint à l'œil par quelques gouttelettes de liquide.	18 oct. 1908 11 h. m.	29 j. 7 h	
196	DUGAS	Forgeron	Forges	* Eclat métallique dans la cornée droite.	A été atteint à l'œil par une parcelle d'oxyde qui s'est détachée d'une pièce de fer qu'il martelait.	22 oct. 9 h. ½ m.	2 j. 7 h.	
197	AMBLART	Perceur	Chaudronnerie de fer	* Eclat métallique dans la cornée gauche.	En manœuvrant un transbordeur a reçu des poussières dans l'œil.	24 oct. 8 h. m.	7 j 7 h.	
198	GOURSAT	Monteur	Montage	* Conjonctivite traumatique de l'œil droit.	A été atteint à l'œil par une parcelle d'oxyde qui s'est détachée d'une pièce sur laquelle il frappait.	17 oct. 4 h. s.	»	N'a pas interrompu son service.

199	DUFOURCQ	Raboteur	Ajustage	* Eclat métallique dans la cornée gauche.	A déclaré avoir été atteint à l'œil par un fragment de métal qui s'est détaché brusquement d'une pièce qu'il usinait à une machine-outil.	31 oct. 4 h. s.	4 j. 7 h.	
200	SAINT-LEBÈS ...	Tourneur de bandages	Roues	Eclat métallique dans la cornée droite.	A déclaré ne savoir ni où, ni comment il a contracté sa blessure.	inconnue	9 j. 5 h.	
201	BREMOND	Monteur	Montage	Plaie contuse avec déchirure de la paupière inférieure droite.	A été atteint à l'œil par un morceau de bois manœuvré par un de ses collègues.	6 nov. 10 h. m.	40 j. 6 h.	
202	VIAL	Tourneur de bandages	Roues	* Plaie contuse de la paupière inférieure droite.	A été atteint à l'œil par un copeau de métal qui s'est détaché d'un bandage qu'il tournait.	28 oct. 3 h. s.	»	N'a pas interrompu son service.
203	CROUZET	Apprenti	Apprentis	* Plaie contuse de l'œil droit.	En regardant travailler un de ses collègues, a été atteint à l'œil par un morceau de copeau de métal qui s'est détaché de la pièce sur laquelle on pratiquait une saignée au bédane.	9 nov. 3 h. s.	29 j. 3 h.	
204	DOLADILLE	Tourneur	Tours	* Conjonctivite traumatique de l'œil gauche.	A été atteint à l'œil par un fragment de métal qui s'est détaché d'une pièce qu'il tournait.	20 nov. 4 h. ½ s.	5 j. 7 h.	
205	VOLLE	Tourneur de bandages	Roues	* Conjonctivite traumatique de l'œil droit.	A été atteint à l'œil par un fragment de terre emprisonné dans le métal, qui s'est détaché d'un essieu qu'il tournait.	19 nov. 7 h. ½ s.	»	N'a pas interrompu son service.
206	ARNOUX	Outilleur	Précision	Eclat métallique dans la cornée gauche.	Circonstances inconnues.	inconnue	»	—
207	BOISSET	Manœuvre	Montage	* Conjonctivite traumatique de l'œil gauche.	A été atteint à l'œil par une parcelle d'oxyde chaude, qui s'est détachée d'une rivet dont il maintenait la tête pour permettre le rivetage de l'autre tête.	26 nov. 5 h. s.	1 j. 7 h.	
208	DOURGUIN	Aide-chaudronnier	Chaudronnerie de fer	* Plaie contuse de l'œil droit.	A été atteint à l'œil par un fragment de métal qui s'est détaché d'une tôle qu'il burinait.	28 nov. 9 h. ½ m.	7 j. 7 h.	

	NOMS DES BLESSÉS	PROFESSIONS	SECTIONS D'ATELIER	NATURE de LA BLESSURE	CIRCONSTANCES DANS LESQUELLES L'ACCIDENT S'EST PRODUIT	DATE et heure de L'ACCIDENT	DURÉE de l'interruption	OBSERVATIONS
209	FIÈRE	Ajusteur	Ajustage	* Contusion de l'œil droit.	A été atteint à l'œil par un des organes d'une pièce de locomotive qu'il démontait.	9 déc. 4 h. s.	10 j.	
210	DONADIEU	Apprenti	Apprentis	* Eclat métallique dans la cornée droite.	En soufflant sur de la limaille pour la chasser de dessus son étau, a reçu dans l'œil une parcelle de cette limaille.	8 déc. 4 h. s.	3 j.	
211	LAPORTE	Fraiseur	Chaudronnerie de fer	* Contusion de l'œil droit.	A été atteint par un fragment de métal qui s'est détaché de la tête d'un rivet qu'il coupait.	19 déc. 5 h. s,	27 j.	
212	AUDIBERT	Chef monteur	Montage	* Plaie contuse de l'œil droit.	A été atteint à l'œil par un fragment de métal qui s'est détaché de la tête d'un rivet qu'il repoussait au poinçon.	29 déc. 10 h. m.	1 j. 7 h.	
213	ROUMESTAN	Monteur	—	* Plaie contuse de la paupière supérieure gauche.	A été atteint à la tête par un fragment de bois qui s'est détaché d'une pièce de bois qu'il coupait.	31 déc. 9 h. ½ m.	2 j. 7 h.	
214	BOURELLY	—	—	* Plaie pénétrante de l'orbite droit.	A été atteint à la tête par un fragment de métal qui s'est détaché d'une tête de rivet qu'il coupait.	30 déc. 5 h. 15 s.	17 j.	

Année 1909 (du 1er Janvier au 19 Octobre)

215	GAUTIER	Monteur	Montage	Eclat métallique dans la cornée gauche.	Circonstances inconnues.	inconnue	1 j. 7 h.	
216	MONTAGARD ...	Tourneur	Tours	* Eclat métallique dans la cornée droite.	A été atteint à l'œil par une parcelle de métal qui s'est détachée d'une pièce qu'il tournait.	18 janv. 5 h. 50 s.	4 j. 7 h.	

217	SEGOND	Monteur	Montage	* Eclat métallique dans la cornée gauche.	A été atteint à l'œil par un fragment d'une goupille qu'il coupait au burin.	29 janv. 11 h. m.	15 j. 5 h.
218	PASQUET	Frappeur	Chaudronnerie de fer	Conjonctivite traumatique de l'œil gauche.	Circonstances inconnues.	inconnue	30 j. 7 h.
219	ROUX	Tourneur	Tours	* Eclat métallique dans la cornée droite.	A été atteint à l'œil par une parcelle de métal qui s'est détachée d'une pièce qu'il tournait.	5 février 4 h. ½ s.	2 j. 7 h.
220	CHALVIDAN	Ajusteur	Ajustage	* Conjonctivite traumatique de l'œil gauche.	A été atteint à l'œil par une parcelle de métal qui s'est détachée d'une pièce qu'il burinait.	8 février 2 h. s.	3 j. 4 h.
221	RANQUET	Apprenti	Apprentis	* Plaie contuse de la paupiere supérieure droite.	A été atteint à la tête par un outil qu'il forgeait et qui a échappé les tenailles.	8 mars 4 h. ½ s.	5 j.
222	CAUBEL	Manœuvre	Roues	* Eclat métallique dans la cornée droite.	A été atteint à l'œil par un éclat de métal qui s'est détaché d'un bandage qu'il tournait.	16 mars 11 h. ½ m	4 j. 5 h.
223	ROUMESTAN ...	Monteur	Montage	* Conjonctivite traumatique de l'œil droit.	En coupant une tête de rivet de tender, à la tranche, a été atteint à l'œil par un corps étranger.	18 mars 11 h. m.	25 j. 7 h.
224	VALENTIN	Ajusteur	Ajustage	* Conjonctivite et plaie de la cornée gauche par éclat métallique.	A été atteint à l'œil par une parcelle de métal qui s'est détachée d'une pièce de locomotive sur laquelle il frappait.	19 avril 4 h. s.	15 j. 7 h.
225	JOUVE	Chaudronnier	Chaudronnerie de cuivre	* Conjonctivite par paille dans l'œil gauche.	A reçu dans l'œil des poussières poussées par le vent.	22 avril 9 h. m.	2 j. 5 h.
226	CLAVEL	Riveur	Chaudronnerie de fer	Plaie contuse de la paupière supérieure (œil droit) par coup de marteau.	A été atteint à la tête par un marteau dont il se servait pour river une tête d'entretoise.	22 avril 5 h. s.	15 j. 7 h.
227	GRAVA	Chaudronnier	—	* Eclat métallique de la cornée droite.	A été atteint à l'œil par une particule métallique qui s'est détachée d'une tôle de chaudière qu'il alésait à l'aide d'une machine pneumatique.	28 avril 5 h. s.	2 j. 7 h.

	NOMS DES BLESSÉS	PROFESSIONS	SECTIONS D'ATELIER	NATURE de LA BLESSURE	CIRCONSTANCES DANS LESQUELLES L'ACCIDENT S'EST PRODUIT	DATE et heure de L'ACCIDENT	DURÉE de l'interruption	OBSERVATIONS
228	DEMONTÈS	Ajusteur	Roues	* Rétinite maculaire de l'œil droit avec troubles de la vision.	A reçu dans l'œil droit quelques gouttes d'essence de térébenthine. Il se servait de ce liquide pour faciliter le démontage d'une machine-outil.	3 mai 10 h. m.	65 j 5 h.	
229	MANDIN	Chaudronnier	Chaudronnerie de fer	Conjonctivite traumatique de l'œil gauche.	A déclaré avoir reçu des poussières dans l'œil en travaillant dans l'atelier.	11 mai 2 h. s.	7 j. 7 h.	
230	GRÉGOIRE	—	—	* Eclat métallique de la cornée de l'œil gauche.	A été atteint à l'œil par une parcelle de métal qui s'est détachée d'un rivet qu'il repoussait dans son logement avec un marteau.	15 mai 2 h. s.	6 j.	
231	ROUBAUD	Conducteur de transbordeur	—	* Eclat métallique dans la cornée œil droit et conjonctivite.	A été atteint à l'œil par une parcelle de métal qui s'est détachée brusquement d'une pièce dont il effectuait le montage et sur laquelle il frappait avec un marteau à main.	25 mai 9 h. m.	18 j. 5 h.	
232	JOUFFRET	Aide-chaudronnier	—	* Plaie contuse de la paupière inférieure gauche et de l'aile du nez gauche.	En travaillant au rivetage d'une plaque tournante a été atteint à la tête par un fragment de métal qui s'est détaché d'un rivet dont il bouterollait la tête.	3 juin 6 h. ½ s.	7 j. 9 h.	
233	JEHAN	Monteur	Montage	Eclat métallique dans la cornée de l'œil droit.	Circonstances inconnues.	inconnue	0 j. 7 h.	
234	JUVENEL	—	Chaudronnerie de fer	* Brûlure de la cornée de l'œil gauche.	A été atteint à l'œil par une étincelle qui a jailli d'un feu de forge dans lequel il chauffait un rivet.	15 juin 8 h. ½ m.	182 j. 7 h.	

235	BÉRARD	Aide chaudronnier	Chaudronnerie de fer	Eclat métallique de la cornée de l'œil droit.	Circonstances inconnues.	inconnue	4 j.	
236	CECCHI	Frappeur	Forges	* Conjonctivite granuleuse.	A déclaré avoir reçu des poussières dans les yeux en attisant un feu de forge.	10 juin 6 h. ½ s.	15 j. 7 h.	
237	BOURDELON ...	Monteur	Montage	* Eclat métallique dans la cornée de l'œil droit.	A été atteint à l'œil par une parcelle de métal qui s'est détachée brusquement d'une pièce de fonte qu'il burinait.	26 juin 2 h. s.	»	N'a pas interrompu son service.
238	GALAN	Chaudronnier	Chaudronnerie de fer	Corps étranger dans la cornée de l'œil droit.	Circonstances inconnues.	inconnue	1 j.	
239	MESTRE	Forgeron	Forges	* Plaie contuse de la paupière supérieure gauche et contusion de l'œil gauche.	A été atteint à la tête par un fragment de métal qui s'est détaché brusquement d'une pièce de forge qu'il découpait à la tranche.	26 juillet 4 h. ½ s.	12 j. 1 h. ½	
240	BROTTE	—	—	* Plaie pénétrante de la paupière inférieure gauche.	A été atteint à la tête par un fragment de métal qui s'est détaché d'un outil dont il se servait et sur lequel frappait un de ses collègues.	4 août 10 h. m.	10 j. 6 h.	
241	TERME	Manœuvre	Chaudronnerie de fer	Eclat métallique dans la cornée gauche.	Circonstances inconnues.	inconnue	2 j. 8 h.	
242	RAMBAUD	Ajusteur	Ajustage	* Eclat métallique dans l'œil gauche.	A déclaré avoir été atteint à l'œil par une parcelle de métal qui s'est détachée d'une pièce de locomotive qu'il meulait.	10 août 4 h. s.	3 j.	
243	BELADEN	Apprenti	Apprentis	* Conjonctivite traumatique de l'œil droit.	A été atteint à l'œil par une parcelle de métal qui s'est détachée d'une pièce qu'il tournait.	17 août 2 h. ½ s.	2 j. 7 h.	
244	LEYDIER	Chaudronnier	Chaudronnerie de fer	* Plaie contuse de la cornée gauche.	A été atteint à l'œil par un fragment de métal qui s'est détaché d'une tôle que débavurait un de ses collègues à côté de lui.	18 août 4 h. s.	17 j.	

	NOMS DES BLESSÉS	PROFESSIONS	SECTIONS D'ATELIER	NATURE de LA BLESSURE	CIRCONSTANCES DANS LESQUELLES L'ACCIDENT S'EST PRODUIT	DATE et heure de L'ACCIDENT	DURÉE de l'interruption	OBSERVATIONS
245	LAUGIER	Manœuvre	Chaudronnerie de fer	* Plaie contuse de la cornée gauche, avec hémorragie de la chambre ant.	En marchant dans l'atelier a été atteint à l'œil par une tête de rivet provenant d'une chaudière voisine en dérivetage.	19 août 6 h. ½ s.	148 j.	Incapacité permanente.
246	BABY	Taraudeur	—	* Eclat métallique de la cornée droite.	A été atteint à l'œil par une parcelle de métal qui s'est détachée d'une pièce de fer qu'il mortaisait.	20 août 5 h. ½ s.	4 j. 7 h.	
247	MICHEL	Tourneur	Tours	* Eclat métallique dans la cornée droite.	A été atteint à l'œil par une parcelle de métal qui s'est détachée d'une pièce qu'il tournait.	28 août 7 h. m.	2 j. 7 h.	
248	VINCENT	Monteur	Montage	* Plaie contuse de l'œil gauche.	A été atteint à l'œil par un fragment de métal qui s'est détaché d'une pièce qu'il coupait au burin.	3 sept. 5 h. s.	21 j. 7 h.	
249	ANDRIEU	Tourneur	Tours	* Conjonctivite traumatique de l'œil gauche.	A été atteint à l'œil par une parcelle de métal qui s'est détachée d'une pièce qu'il tournait.	10 sept. 7 h. m.	12 j. 7 h.	
250	VÉRAN	—	Précision	Eclat métallique dans l'œil gauche.	Circonstances inconnues.	inconnue	»	N'a pas interrompu son service.
251	OLLIER	—	Roues	* Eclat métallique dans la cornée gauche.	A déclaré avoir été atteint à l'œil par une particule métallique qui s'est détachée brusquement d'un bandage d'essieu de locomotive qu'il usinait au tour.	8 octobre 5 h. s.	6 j.	
252	CAMP	Aide-chaudronnier	Chaudronnerie de cuivre	* Conjonctivite traumatique de l'œil gauche.	A reçu une poussière dans l'œil en marchant dans l'atelier.	12 oct 9 h. ½ m.	9 j. 7 h.	
253	LANTELME	Monteur	Montage	* Eclat métallique dans la cornée gauche.	A déclaré avoir reçu une particule métallique en entaillant une tôle avec un bédane.	16 oct. 3 h. ½ s.	48 j.	

CONSIDÉRATIONS STATISTIQUES

Les acidents, au nombre de 253, se sont produits pendant les 17 années consécutives comprises entre le 19 octobre 1893 et le 19 octobre 1908. Les ouvriers employés aux ateliers dans le courant de cette période, au nombre de 14.528, sont de diverses catégories ou spécialités et présentent une moyenne annuelle de 854 avec minimum de 490 et maximum de 1.252.

Les accidents ont nécessité 3.865 jours de repos, soit 15 jous par accident, avec court repos de 0 jour et long repos de 60 à 182 et 268 jours.

Dans 3 cas, la vision a été nulle ou presque ; dans 10 cas, vision faible avec indemnité depuis la loi de 1898.

Un point intéressant au point de vue de l'hygiène industrielle est de savoir quel est l'œil le plus fréquemment atteint.

Voici la proportion que nous donnent les 253 cas d'accidents oculaires que nous avons observés :

O. D.....	111	accidents
O. G.	121	—
O. D G.....	3	—
O. D ou O G. (cas indéterminés)...	19	—

Ainsi, l'œil le plus souvent en cause est l'œil gauche. Mais Mais il faut remarquer que la proportion des accidents pour O G.a ugmente considérablement si l'on n'envisage que les cas survenus chez les ouvriers usant du burin, du bédane, du tour, de la lime, etc...

On s'explique très bien cette particularité si l'on tient

compte de la position de l'ouvrier dans le maniement de ces différents outils.

Lorsque l'ouvrier burine, par exemple, c'est de la main gauche qu'il tient le burin, c'est du côté gauche par conséquent que se dégagent les éclats métalliques. Or, dans ce cas, l'œil gauche est franchement exposé, tandis que l'œil droit est protégé par la saillie du dos du nez.

1° Nature des lésions

Les lésions constatées sont périoculaires ou intraoculaires.

	Nombre
Contusions orbitaires ou sourcilières.....	21
Contusions palpébrales	21
Contusions du globe et lésions conjonctivales..	103
Lésions cornéennes simples.....	56
Corps étrangers superficiels de la cornée.....	56
Lésions cornéennes compliquées.....	15
Corps étrangers intraoculaires.....	4
Lésions sclérales avec corps étrangers.....	2

2° Fréquence annuelle

Si l'on relève annuellement le nombre d'accidents par rapport au nombre des ouvriers, on obtient le tableau suivant :

Dix-sept années successives	Nombre des ouvriers	Accidents et pourcentage	Jours de repos	Jours de repos moyenne
1893.....	518	5 — 0,9 %	367	73
1894.....	574	6 — 1 %	35	6
1895.....	623	2 — 0,3 %	14	7
1896.....	610	1 — 0,2 %	108	108
1897.....	597	1 — 0,2 %	39	39
1898.....	663	3 — 0,4 %	174	58
1899.....	775	10 — 1,3 %	73	7
1900.....	903	7 — 0,7 %	93	13

Dix-sept années successives	Nombre des ouvriers	Accidents et pourcentage	Jours de repos	Jours de repos moyenne
1901.....	1.003	17 — 1,5 %	178	10
1902.....	1.067	13 — 1,2 %	247	24
1903.....	982	8 — 0,8 %	192	24
1904.....	978	13 — 1,3 %	537	53
1905.....	800	15 — 1,8 %	220	14
1906.....	924	22 — 2,3 %	189	8
1907.....	1.036	34 — 3,2 %	411	12
1908.....	1.170	66 — 5,6 %	269	8
1909.....	1.215	38 — 3,1 %	724	19

Il apparaît très nettement par ce tableau que le pourcentage des accidents oculaires, presque insignifiant jusqu'en 1898 (loi sur les accidents), s'est accru depuis cette époque pour devenir considérable dans ces dernières années.

La moyenne annuelle, avant 1898, est de 0,50 % ; elle devient ensuite de 1,9 %, presque quadruple, et, depuis 1905, elle monte à 3,2 %, plus du sextuple.

Or, si l'on considère que l'outillage et les conditions du travail sont restés les mêmes, on est amené à mettre cette augmentation progressive des accidents sur le compte de la sinistrose. Nous vérifions d'ailleurs sur ce point les conclusions formulées dans ces dernières années par tous ceux qui se sont occupés d'accidents du travail.

3° Horaire des accidents

Cette question est importante au point de vue de l'hygiène du travail, du surmenage éventuel et de la durée rationnelle de la journée de travail.

Les accidents, sauf 20 non précisés, sont au nombre de 233, dont 109 l'été et 103 l'hiver, 101 le matin, 132 le soir et 20 à un moment indéterminé de la journée.

Le maximum a lieu, le matin comme le soir, entre la troi-

sième et la cinquième heure de travail, avec diminution dans la dernière heure. C'est conforme à ce que l'on observe dans toutes les autres professions. Certains ont attribué la production plus grande des accidents entre la troisième et la cinquième heure aux conditions du travail, très actif à ce moment-là.

Toutefois on peut se demander si le surmenage n'est point ici en cause et si une durée de 8 heures au lieu de 10 heures ne diminuerait pas la proportion traumatique. C'est une considération que les partisans de la journée de 8 heures pourraient fort bien employer en faveur de leur idée.

II. CONSIDÉRATIONS ÉTIOLOGIQUES

Ces causes traumatiques varient évidemment avec les différentes spécialités de travail.

Voici ces spécialités avec le nombre d'accidents qui s'y rapportent :

	Nombre
Tournage	24
Rabotage	4
Rivage	21
Dérivage	12
Découpage de tôle	7
Burinage	33
Martelage	15
Montage et assemblage	7
Limage	1
Bédane	16
Soudage	7
Marteau-pilon	2
Forge	21
Meule	13
Caustiques (potasse, soude, tartre, térébenthine)	5
Accidents de voisinage (travaux des ouvriers voisins).	14
Causes banales (vent, poussière, bois, verre)	31
Causes indéterminées	20

En dehors des accidents dus à des causes banales ou indéterminées, on voit, par le tableau précédent, que, seules les spécialités dans lesquelles les ouvriers projettent des parcel-

les métalliques arrachées par un procédé quelconque d'une masse de métal, donnent un nombre considérable d'accidents.

C'est en effet chez les ouvriers tourneurs, marteleurs, forgerons, meuleurs, riveurs, c'est surtout chez les burineurs que l'on constate la plus forte proportion d'accidents. Ces ouvriers vivent en quelque sorte sous un jet continu d'éclats métalliques ; quoi d'étonnant, dès lors, que les accidents se multiplient, surtout si l'ouvrier vient encore augmenter par sa négligence ou son fatalisme les risques d'une profession déjà trop dangereuse par elle-même.

III. TRAITEMENTS ET INDEMNITÉS

Les cas légers sont soignés à domicile et les cas graves, depuis quelques années, à la Clinique ophtalmologique de Montpellier, par les moyens ordinaires et avec les bons résultats habituels.

Nous voudrions dire quelques mots, ici, sur les dangers que présentent les manœuvres auxquelles se livrent les ouvriers eux-mêmes pour extraire les corps étrangers des culs-de-sac conjonctivaux. Le lieu d'élection du corps étranger se trouve à la partie médiane de la paupière supérieure, à 2 ou 3 millimètres en dedans du bord ciliaire. C'est là que l'on doit le chercher en renversant la paupière.

L'ouvrier atteint d'un éclat métallique dans l'œil commence par se frotter vigoureusement les paupières avec le dos de la main, plus ou moins sale ; puis, voyant que ses manœuvres échouent et que la douleur en devient même plus cuisante, il appelle un camarade à son secours. Celui-ci tente alors d'extraire le corps étranger le plus souvent à l'aide d'une bague, d'une anse de fil de fer ou de laiton qu'il passe sous la paupière en l'attirant en avant après l'avoir saisie par les cils, pendant que le patient regarde en bas.

Au point de vue hygiénique et aussi pronostique, il est extrêmement important que les chefs d'ateliers, et même les ouvriers, soient prévenus des dangers que font courir à l'œil blessé, même légèrement, les manipulations et tentatives d'extraction de corps étrangers faites avec des instruments non stérilisés et sans précautions aseptiques.

Nous n'entrerons pas dans le détail du traitement applicable

à chaque cas particulier de lésion oculaire traumatique, cela nous entraînerait trop loin et dépasserait d'ailleurs le cadre que nous avons asigné à notre travail. Cependant, nous ne pouvons passer sous silence une pratique excellente, largement employée à la Clinique ophtalmologique de Montpellier et avec des résultats incontestables. Nous voulons parler du cathétérisme des voies lacrymales.

L'œil est admirablement organisé au point de vue de la défense ; les larmes, qui le lubréfient, sont un excellent préservatif. Mais il faut par contre que leur cours ne soit pas entravé, qu'elles puissent se renouveler incessamment et surtout qu'elles ne soient point envahies par les germes de la suppuration. D'où l'immense importance de l'état des voies lacrymales, qui, lorsqu'il est défectueux, aggrave si singulièrement les moindres traumatismes, la plus petite pénétration de corps étrangers.

IV. CONSIDÉRATIONS PROPHYLACTIQUES

Il y a à considérer des mesures prophylactiques d'ordre général et des mesures d'ordre spécial.

D'un point de vue général on peut dire qu'un ouvrier se blesse rarement en travaillant normalement dans les conditions habituelles de sa spécialité et lui-même n'étant pas dans un état d'infériorité professionnelle causé par une gêne quelconque. Ainsi, un ouvrier à l'étau tient son burin de telle sorte que les éclats ne puissent rejaillir dans ses yeux. Il y a adaptation de position par le corps en vue du minimum de chances d'accidents. Il en résulte qu'un ouvrier qui se met à un travail dont il n'a pas l'habitude, un apprenti, un amateur, ont bien plus de chances d'être blessés qu'un ouvrier qui effectue toujours le même travail dans les mêmes conditions.

Mais que ces conditions changent, que la matière traitée ne soit plus la même, que l'ouvrier ne travaille pas à l'atelier mais au dehors, qu'il fasse la pose, qu'il répare sur place et les accidents deviennent menaçants. Ainsi, un ouvrier est commandé pour buriner sur place une pièce d'aiguillage. Au cours du travail, cet ouvrier, pourtant très habile, reçoit pour la première fois de sa vie un éclat dans l'œil. Il remarqua fort bien que c'était l'élasticité même de la pièce métallique qui avait renvoyé la parcelle métallique, alors que le choc de l'outil aurait dû la faire jaillir dans le sens opposé. A l'atelier, burinant sa pièce à l'étau, l'ouvrier eût certainement évité cet accident.

De même, la substitution d'un métal à un autre peut être dangereuse si l'ouvrier n'est pas prévenu.

Dans le travail de tour, par exemple, le fer donne un copeau dont les particules sont adhérentes les unes aux autres ; la fonte grise donne une tournure plus fine mais régulière ; l'acier fondu, au contraire, est irrégulier et donne des grains qui s'échappent dans toutes les directions.

Qu'il se présente dans un métal des points durs qui se sont trempés spontanément, ou bien que, sur une pièce brute de fonte, il soit resté quelques particules de quartz venant du sable du moule, et l'outil, bédane ou ciseau, étant moins dur que cette particule ou que ces grains, s'ébrèche et un éclat peut être projeté avec force dans une direction dangereuse.

Enfin, si l'ouvrier est dans un mauvais état de santé, et surtout s'il est gêné dans sa vision, il est beaucoup plus susceptible d'être blessé. Et ce ne sont pas les lesions les plus graves de l'œil qui, dans certains cas, gênent le plus.

Un homme franchement borgne sera moins entravé que celui qui aura une petite paralysie musculaire le trompant sur la direction ou la distance. De même un larmoiement insignifiant peut être cause d'un accident oculaire considérable.

A côté de ces considérations prophylactiques d'ordre général, il faut parler des mesures spéciales de protection contre les traumatismes oculaires.

Parmi les accidents constatés, 213 sur 253 paraissent évitables et 40 seulement inévitables ; encore, parmi ces derniers, figurent tous les cas à circonstances inconnues.

Si l'on groupe, en outre, les accidents d'après les conditions spéciales de travail, on constate qu'ils auraient pu être plus ou moins évités, dans la majorité des cas, par les appareils protecteurs habituels. On peut établir, dans ce sens, cinq catégories d'accidents (*A*, *B*, *C*, *D*, *E*) :

A. — Accidents qui auraient été vraisemblablement évités par le port des lunettes : 99, soit 39,2 %.

B. — Accidents qui auraient été vraisemblablement évités

par le port des lunettes, mais dans des conditions qui ne comportent pas de lunettes : 110, soit 43,6 %.

C. — Accidents qui n'auraient pas été évités par le port des lunettes : 16, soit 6,3 %.

D. — Accidents qui n'ont pas été évités par le port des lunettes : 65, soit 2,3 %.

E. — Accidents produits dans des circonstances indéterminées : 21, soit 8,3 %.

En somme, les lunettes protectrices seraient nécessaires dans la série *A*, recommandables dans une partie de la série *B* (tour, fraisage, rabotage, mortaisage, forge, affutage d'outils, luisage) et superflues dans les autres cas.

CLASSEMENT DES ACCIDENTS	CIRCONSTANCES dans lesquelles se sont produits LES ACCIDENTS EN NATURE DES TRAVAUX EXÉCUTÉS
A Accidents qui auraient été vraisemblablement évités si le blessé avait fait usage des lunettes mises à sa disposition.	Coupage des têtes de rivets au bédane — — — à la tranche Travaux de rivetage, bouterollage, matage Travaux divers au burin ou au bédane Travaux de meulage Martelage, soudure ou découpage de pièces de forge Emploi de produits corrosifs Grattage, à l'aide d'un burin, d'une pièce pour en enlever la peinture
B Accidents qui auraient été vraisemblablement évités par le port des lunettes, mais survenus dans des circonstances ou au cours des travaux ne comportant pas le port des lunettes.	Travaux de tour Travaux de fraisage Travaux de rabotage Travaux de mortaisage Conduite de feu de forge Affûtage d'outils Parcelle de métal détachée d'un outil Travaux de lime Eclat de métal ou corps étranger provenant de travaux effectués dans le voisinage Poussières soulevées par le vent Eclat de métal ou corps étranger provenant d'une pièce martelée incidemment à froid Pièce martelée à froid projetée Usage maladroit d'un outil En coupant du bois En cassant des cristaux de soude caustique Fragment de métal qui a rebondi sur un plancher d'échafaudage Démontage d'un bandage en caoutchouc Embatage de bandage d'essieu Désassemblages de tôles Fragment de verre provenant de la rupture d'un tube de niveau d'eau d'une locomotive en pression Alésage d'une tôle à l'aide de la machine pneumatique Projection d'un morceau de cale en bois brisée par la chute brusque d'une pièce lourde qui venait reposer sur cette cale
C Accidents qui n'auraient pas été évités par le port des lunettes	Chute sur le sol Atteint par son marteau dévié de sa course par le marteau d'un voisin Heurt de la tête contre une pièce Atteint par la chute d'une pièce en montage — d'une chaîne qui s'est rompue
D Accidents survenus dans des circonstances ou au cours des travaux comportant l'emploi de lunettes et où ces appareils de protection n'ont pas empêché l'accident de se produire.	Coupage des têtes de rivets au bédane Travaux de meulage Travaux de burinage Découpage de pièces de forge
E Accidents survenues dans des circonstances inconnues.	Circonstances inconnues

NOMBRE D'ACCIDENTS SURVENUS
PAR SECTIONS D'ATELIERS
pendant la péride du 19 octobre 1892 au 19 octobre 1909

Forges	AJUSTAGE: Ajustage	AJUSTAGE: Machines-outils	AJUSTAGE: Tours	AJUSTAGE: Apprentis	Chaudronnerie de fer	Chaudr. de cuivre et ressorts	Montage	Outillage et précision	Roues	Lampisterie	NOMBRE TOTAL des accidents	NOMBRE TOTAL des accidents par catégorie	0/0 des accidents par catégorie par rapport au nombre total de ces accidents moins la catégorie B	OBSERVATIONS
					4		1		1		6			
					4		3				7			
	1			1	15		1				18			
	2	1		2	13		16		1		35			
	1	1				3					5	99	39 2	
21					2				1		24			
							1		2		3			
									1		1			
			11	2				2	9		24			
		1						1	1		3			
		2		2							4			
					1						1			
3					1						4			
		2									2			
1					2	2			1		6			
				2							2			
	2	1		1	5	1			1		11			
					3	4	3		1		11			
	1	2		1	5	1	2	1	2		15			
				1			2	1			4			
2	1			2	1		2	1			9	110	43.6	
					2		1				3			
										1	1			
					2						2			
					1						1			
									1		1			
									1		1			
							1				1			
					2						2			
									1		1			
							1				1			
	1				5		2				7	16	6.3	
					1		4				6			
1						1					1			
											1			
					1						1			
	1	2			1						3	6	2.3	
1											1			
											1			
1			1	1	9	1	5	2	1		21	21	8.3	

Incapacité permanente. Etait muni de lunettes Detourbe dont un des verres a été brisé par le fragment de métal.

L'un était muni de lunettes Detourbe, les deux autres étaient munis de lunettes Simmelbauer. Le corps étranger a passé entre la lunette et le visage du blessé.

Etait muni de lunettes Truc. Le copeau métallique a passé à travers une maille.

Etait muni de lunettes Detourbe. Un des verres a été brisé par la violence du choc du fragment du métal.

NOTA.— Sur cet état ne figurent pas deux accidents ne résultant pas du travail professionnel, mais survenus à l'occasion du service, et qui figurent sur les graphiques.

APPAREILS OCULO-PROTECTEURS

On voit par les considérations précédentes qu'un grand nombre d'accidents seraient évités si les ouvriers s'astreignaient au port continuel de lunettes protectrices.

Malheureusement il est très difficile de forcer les ouvriers à porter des lunettes.

Cohn prétend que tous les ouvriers ont une horreur invincible à travailler avec des lunettes et que cela leur produit le même effet que s'ils devaient travailler avec des gants.

Fuchs, qui est du même avis, avait essayé pendant un certain temps, à Liège, d'offrir gratuitement une paire de lunettes à chaque ouvrier atteint par un corps étranger ; il fut démontré que ces lunettes ne furent nullement utilisées par les ouvriers, même par ceux qui avaient déjà perdu un œil, et qui, par cette dure leçon, auraient dû être rendus plus prudents.

Cette difficulté dans laquelle on se trouve lorsqu'on pousse les ouvriers au port de leur lunette protectrice tient autant à l'incommodité des lunettes qu'à la négligence ou au fatalisme de ceux qui devraient les porter.

La qualité maîtresse d'une bonne lunette protectrice résidera donc essentiellement dans sa légereté, sa simplicité, sa facilité de pose ou d'enlèvement. Car, encore une fois, à quoi servirait une lunette parfaite au point de vue protection si les ouvriers, la trouvant insupportable, la laissaient systématiquement de côté ?

En plus de la légèreté et de la commodité, les lunettes, pour être pratiques, devront garantir efficacement les yeux contre

les projections directes ou latérales des particules métalliques ou des gouttelettes en fusion.

Il est très difficile de réunir sur une même lunette les deux qualités précédentes de légèreté et d'efficacité. Pour protéger l'œil le plus efficacement possible, on est obligé d'augmenter le nombre des pièces composantes de la lunette ; celle-ci ne laissera rien passer mais sera compliquée, lourde, incommode. Que si, au contraire, on se préoccupe de mettre devant les yeux de l'ouvrier une lunette simple, légère et très maniable, alors on est tenté de toujours dégarnir le champ de protection au grand détriment du but que l'on poursuit.

Parmi les appareils oculo-protecteurs employés, deux modèles retiendront notre attention. Ce sont : les lunettes oculo-protectrices de M. le docteur Détourbe et le masque oculo-protecteur de M. le professeur Truc.

Nous les choisissons comme types d'étude :

1° Parec qu'elles ont été employées parallèlement dans les ateliers d'Arles et que nous pourrons en donner les avantages respectifs en nous basant sur les rapports très précis des ingénieurs ;

2° Parce qu'on retrouve dans la structure de ces appareils les deux points de vue différents que nous avons signalés : d'une part, faire des lunettes parfaites au point de vue protection, en sacrifiant la légèreté et la commodité : d'autre part, chercher à donner l'efficacité maxima à des appareils cependant légers, pratiques et commodes.

Nous allons voir comment le docteur Détourbe a réalisé son point de vue et comment M. le professeur Truc a tourné la difficulté, de prime-abord insurmontable, de concilier la légèreté et la commodité avec une protection suffisante.

I. Lunettes oculo-protectrices du Docteur Detourbe

1° *Description.* — Ces lunettes ont comme forme, pour chacune de leurs moitiés, celle d'un tronc de cône irrégulier, à

grande base dirigée en arrière et appliquée sur la région périorbitaire, à petite base antérieure et répondant au verre, à surface largement ajourée. La garniture est constituée par deux pièces latérales semblables et symétriques, en laiton ou en aluminium, réunies par une pièce médiane en argentan.

La base d'application a la forme d'une ellipse irrégulière dont le grand axe est dirigé en dehors, en arrière et un peu en haut vers l'extrémité supérieure de l'oreille. Concave en arrière et en dedans, elle s'adapte aux régions convexes en avant et en dehors, sur lesquelles elle se trouve pour ainsi dire moulée. La partie interne forme avec celle du côté opposé et la pièce médiane, une échancrure destinée à loger la saillie du dos du nez. La partie tout à fait externe et postérieure présente un petit prolongement rectangulaire percé de trous auquel s'adapte la bande élastique qui soutient l'appareil. Le bord adhérent se continue avec le bord postérieur de l'enchâssure des verres par l'intermédiaire de petites bandelettes métalliques qui limitent les ouvertures de la partie ajourée. Cette lame est garnie presque sur tout son pourtour avec un ruban de cuir destiné à adoucir les contacts. De plus, cette lame est très maléable et peut être déjetée, sous l'influence de pressions méthodiques, tantôt en avant, tantôt en arrière, de manière à la mettre exactement en rapport avec le volume et la convexité des parties correspondantes.

La chambre à air destinée à empêcher la formation de buée sur le verre et à éviter l'échauffement des yeux comprend l'espace situé entre les deux bases du tronc de cône diminué de la saillie des régions périorbitaires.

La face postérieure des verres est située à une distance d'environ 18 millimètres du centre de la cornée.

La chambre à air est très largement ajourée par six ouvertures fermées par une toile métallique résistante, en fer nu ou galvanisé de préférence pour en prévenir l'oxydation et la perforation, noire ou azurée, afin d'empêcher à sa surface les jeux de lumière, aussi légère que possible et d'un numéro variable. Les numéros 40 et 70, avec des mailles de 0 millim. 5

et 0 millim. 25 et un fil de 0 millim. 15 et 0 millim. 10 conviennnent à la généralité des cas. Cette toile est solidement consue à l'aide d'un fil de chanvre tamisé, très résistant, fixé dans les trous qui entourent les parties ajourées ainsi qu'autour des bandelettes métalliques intermédiaires. En arrière, au niveau de la base d'application, elle est fixée au-dessous du ruban de cuir, dont la densité et l'épaisseur font obstacle à la pénétration et à la sortie accidentelle des fils qui la constituent.

Les verres elliptiques qui garnissent la petite base des pièces latérales ont de grandes dimensions, 5 centimètres dans le grand axe, 4 centimètres dans le petit ; leur épaisseur varie de 4 à 5 millimètres. Ces verres plans peuvent être remplacés par des verres sphériques ou sphéro-cylindriques destinés à corriger l'amétropie du sujet.

La monture dans laquelle ces verres sont enchâssés est composée de huit segments indépendants, susceptibles d'être déjetés en dehors ou en dedans et d'être toujours mis en contact parfait avec le verre.

La monture et le verre n'ont pas une direction exactement transversale : l'extrémité externe du grand axe est inclinée en bas et le petit axe est porté en arrière par son extrémité inférieure. Il en résulte une inclinaison notable en bas de la face antérieure du verre, dans une inclinaison de la tête intermédiaire à la flexion et l'extension, dans le but de faciliter le travail de l'ouvrier.

Le champ visuel est, pour chaque œil, de 78° dans le sens horizontal, de 67° dans le sens vertical.

Les lunettes sont maintenues au devant des yeux par une bande élastique de 0,015 millimètres de largeur, passant au-dessus des oreilles et d'une longueur calculée de manière à ne produire aucune pression, tout en conservant une application exacte.

Le poids total de la lunette est de 65 grammes, dont 30 grammes pour les verres seuls.

2° *Avantages et inconvénients de la lunette Detourbe.* —

De la description qui précède, il résulte que la lunette Detourbe est parfaite au triple point de vue de la défense contre les éclats métalliques, contre les poussières et contre les liquides corrosifs.

L'épaisseur des verres, l'adaptation parfaite aux plans périorbitaires, les garnitures en toile métallique en font un instrument oculo-protecteur de premier ordre. Tout le monde est d'accord sur ce premier point et les rapports de M. l'ingénieur Paris, directeur des ateliers du P.-L.-M. à Arles confirment les assertions des ouvriers dans le même sens :

Cependant les essais de cette lunette aux ateliers d'Arles lui ont fait reconnaître les inconvénients suivants :

1° Elle est lourde et incommode à fixer ou à enlever : quand l'ouvrier veut se moucher, par exemple, c'est tout un problème ;

2° La visibilité des objets est bientôt diminuée par la formation de buée sur les verres, malgré la chambre de ventilation ;

3° Elle diminue le champ de vision dans des proportions gênantes pour l'ouvrier, surtout s'il travaille à côté d'autres camarades ;

4° Enfin elle est difficile à entretenir propre.

II. Masque oculo-protecteur de M. le Professeur Truc

En présence des inconvénients de la lunette Detourbe, la direction du service du matériel de la Compagnie P.-L.-M. pria M. le professeur Truc d'établir un modèle d'appareil oculo-protecteur plus perfectionné.

M. le professeur Truc inventa alors un appareil, connu à l'heure actuelle, sous le nom de masque Truc et que nous allons décrire :

1° *Description du masque Truc.* — Il est essentiellement formé de deux œillères métalliques largement unies l'une à

l'autre et fixées à une tige médio-céphalique qui prend point d'appui sous l'occiput et fixe l'appareil à la façon d'un masque d'arme. La toile métallique est en fer bleui afin d'éviter les reflets de lumière ; ses mailles sont de 1 mm. ½ de côté.

Cette toile est enchâssée dans une bordure métallique qui épouse les formes des parties périorbitaires sur lesquelles elle doit reposer. Dans certains modèles ce rebord est remplacé par une garniture en cuir qui empêche l'échauffement, avantage appréciable pour les spécialités où les ouvriers travaillent devant des foyers incandescents (forgerons).

Les œillères possèdent une courbure telle que le jeu des paupières puisse s'accomplir librement sans cependant gêner la vue par un trop grand écartement.

Une échancrure nasale dessinée par le rebord métallique permet à la saillie du dos du nez de se loger à son aise entre les deux œillères.

La protection du masque s'étend sur toute la zone orbitaire et périorbitaire du milieu du front en haut jusqu'à la région malaire en bas, du dos du nez en dedans jusqu'à la fosse temporale en dehors.

Avantages et inconvénients. — L'avantage principal de l'appareil inventé par M. le professeur Truc réside dans sa simplicité de forme, sa légèreté et sa facilité de pose et d'enlèvement. L'ouvrier, en effet, veut-il se moucher, s'essuyer le visage : un coup de pouce fait glisser la toile sur le front, une manœuvre aussi simple et rapide remet ensuite l'appareil en place.

De plus, avec le masque Truc on évite la production de buée et l'échauffement de l'œil.

Le champ visuel reste normal.

Enfin au point de vue hygiénique il présente l'avantage énorme de pouvoir être lavé et même désinfecté sans altération aucune.

A côté de ces avantages, le masque Truc présente quelques inconvénients, qui tiennent précisément au principe qui a guidé son inventeur dans sa composition :

1° L'appareil est inefficace lors de la manipulation des liquides corrosifs ;

2° Il fatigue légèrement la vue par ses mailles métalliques ;

3° Les poussières et les fines particules d'oxyde passent à travers les mailles.

Les deux derniers inconvénients ne sont pas bien graves. Voici d'ailleurs à leur sujet comment s'exprime M. l'ingénieur Paris, dans un de ses rapports au sujet du masque Truc :

« Ces deux inconvénients ne nous paraissent pas à retenir, en nous plaçant au point de vue de la sécurité. Le premier inconvénient n'est en effet que momentané, et avec la facilité de pose et d'enlèvement que présente l'appareil, il est facile, pendant quelques instants, de le déplacer pour permettre à la vue de se reposer.

» Quant au second, il ne peut produire que des malaises momentanés, sans jamais provoquer d'accidents sérieux. »

Il ne reste donc comme inconvénient irrémédiable que le passage des gouttelettes de liquide corrosif à travers les mailles métalliques.

En résumé, le masque Truc devra être employé dans toutes les spécialités où une acuité visuelle parfaite n'est pas indispensable (chaudronnerie de cuivre, forges, montage, etc.). Les ouvriers qui ont besoin d'une bonne acuité visuelle pourront faire usage des lunettes Detourbe, encore qu'on puisse reprocher à celles-ci d'obscurcir bientôt la vue par la production de buée. Etant donné cet inconvénient on peut encore utiliser les masques Truc, en donnant aux mailles une largeur convenable, compatible avec une protection efficace. Les lunettes Detourbe seront seules employées par les ouvriers manipulant des liquides corrosifs.

A part ce dernier cas, les masques Truc sont donc supérieurs aux lunettes Detourbe. Les essais parallèles des deux appareils faits aux ateliers d'Arles l'ont d'ailleurs démontré et la Compagnie P.-L.-M. se propose d'étendre à tous ses ouvriers le système oculo-protecteur de M. le professeur Truc.

SERMENT

En présence des Maîtres de cette Ecole, de mes chers Condisciples et devant l'effigie d'Hippocrate, je promets et je jure, au nom de l'Etre suprême d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la Médecine. Je donnerai mes soins gratuits à l'indigent et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail. Admis dans l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe; ma langue taira les secrets qui me seront confiés et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs ni à favoriser le crime.

Respectueux et reconnaissant envers mes Maîtres, je rendrai à leurs enfants l'instruction que j'ai reçue de leurs pères.

Que les hommes m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses.

Que je sois couvert d'opprobre et méprisé de mes confrères, si j'y manque.

Vu et permis d'imprimer :
Montpellier, le 18 juillet 1911.
Le Recteur,
Ant. BENOIST.

Vu et approuvé :
Montpellier, le 18 juillet 1911.
Le Doyen,
MAIRET.

MONTPELLIER. — IMPRIMERIE GÉNÉRALE DU MIDI